

LES BALKANS

Athènes. — 1 Décembre 1930.

No 3.

UNE RÉCONCILIATION HISTORIQUE

Les «Balkans» sont heureux d'offrir à leurs lecteurs, à l'occasion de la signature du Pacte d'Angora, les deux articles ci dessous : M. Al. Papanastassiou, l'éminent Président de la 1ère Conférence Balkanique, a bien voulu examiner la répercussion du rapprochement greco-turc sur l'idée de l'Union Balkanique, dont notre Revue est le fervent adepte. M. P. Mamopoulos, dont on connaît la compétence dans les affaires gréco-turques, fournit, de son côté, une brève analyse des actes récemment signés.

LES ACCORDS GRECO-TURCS ET L'UNION BALKANIQUE

Le 30 Octobre dernier les Présidents du Conseil et les Ministres des Affaires étrangères des Républiques Turque et Grecque ont signé, à Angora, un traité d'amitié, de conciliation et d'arbitrage, entre les deux Etats, suivi d'un Protocole pour la réduction des armements navals, ainsi qu'une convention d'établissement, de commerce et de navigation.

Cette dernière convention, basée sur la clause de la nation la plus favorisée et susceptible de dénonciation après un préavis de six mois, ne présente pas d'intérêt spécial, du moins au point de vue forme.

Par contre, le traité d'amitié est particulièrement intéressant, même à ce point de vue. Il soumet, à l'arbitrage obligatoire, dans la mesure où la tentative de conciliation dont la procédure est prévue n'aboutit à aucun résultat, tous les différends des deux Etats, d'ordre juridique ou politique, à l'exclusion de ceux qui se rapportent au droit de souveraineté, la question de savoir si le différend surgi relève de la catégorie exclue devant être tranchée par l'arbitre. En d'autres termes ce traité a été rédigé d'a-

près les modèles de la S. d. N., formule A, des pactes pour le règlement pacifique des différends.

De plus, ce traité a ceci de particulier que seule l'une des parties contractantes, la Grèce, est membre de la S. d. N. Or, la Grèce et la Turquie assument, par ce traité, l'obligation de neutralité dans le cas où l'une ou l'autre des parties contractantes serait attaquée par une tierce Puissance, sans qu'il soit fait exception pour les cas de l'article 16 du Pacte de la S. d. N. Il s'ensuit que la Haute Cour de Justice Internationale de La Haye qui, de par ce traité, a compétence de se prononcer en arbitre sur les différends surgis, aura également à déterminer l'agresseur, en cas de contestation; alors qu'aux termes du Pacte de la S. d. N. c'est le Conseil qui tranche ce différend. Il en ressort que les obligations découlant de la S. d. N., et notamment celles de l'article 16 du Pacte, demeurent en vigueur, étant entendu que la question de la détermination de l'agresseur, en cas de contestation, sera résolue par la Cour de La Haye.

Mais ce qui achève de donner à ce traité un intérêt exceptionnel c'est d'avoir été conclu entre la Turquie et la Grèce. Si l'on considère la profondeur de l'opposition politique qui, pendant des siècles a séparé les grecs des turcs et qui avait abouti aux guerres récentes, si cruelles, on ne peut qu'être frappé du revirement intervenu. Pendant cinq siècles l'existence simultanée de la Grèce et de la Turquie était considérée comme impossible; c'est d'abord parce que la Turquie s'était substituée entièrement à l'Empire Byzantin et que l'hellénisme se faisait une mission de son rétablissement; mais c'est aussi que les deux peuples étaient sensés représenter deux civilisations opposées. La vie en commun, pendant des siècles, avait exercé à la vérité une influence assimilatrice considérable, elle n'avait cependant pas réussi à supprimer l'opposition des consciences et des volontés nationales. Cette opposition a été fatale; car elle a engendré et nourri l'opposition de tous les autres peuples Balkaniques. La création de l'Etat Grec a été considérée comme le premier pas vers le rétablissement intégral de l'ancien ordre des choses dans le Proche Orient et l'Hellénisme en avait assumé la mission.

Mais les dernières guerres ont apporté des modifications radicales. Les différends ethnologiques des deux Pays ont été liquidés et il devint évident non seulement que la Grèce et la Turquie pouvaient exister simultanément mais qu'elles ont absolument besoin l'une de l'autre. La fatigue des longues guerres, les grandes pertes en hommes et en biens matériels, la nécessité de consolider la paix et de relever le niveau économique des peuples par un travail intensif, et, en non moindre degré, la séparation presque entière des deux Nations, ont mis en évidence — l'explication psychologique en est aisée — combien les deux nations sont proches l'une de l'autre, combien il leur était facile de s'entendre, combien elles se complètent l'une l'autre, combien leur

relèvement économique et l'exploitation de leurs sources de richesses impose leur collaboration.

Le rapprochement des deux peuples a été grandement facilité par les réformes radicales que le régime républicain introduit en Turquie, dans le domaine politique et social, lesquelles poussent la Turquie dans la voie du progrès et la placent, au point de vue de civilisation et de genre de vie à très grande proximité des Etats Européens. Le terrain pour ce rapprochement a été également préparé par le règlement, intervenu en Juin dernier des différends économiques, surgis entre les deux Etats à la suite de l'échange des populations, et le règlement qui est justement intervenu en faveur du rapprochement politique.

Ce traité, par quoi les deux Etats assument l'engagement de ne participer à aucune convention d'ordre politique ou économique, de n'entrer dans aucune combinaison dirigée contre l'une des parties contractantes et de résoudre leurs différends par voie d'arbitrage, n'aurait pas eu, cependant, cette importance exceptionnelle s'il n'avait pas été basé sur la conscience des deux peuples, sur le fait que tous deux reconnaissent la nécessité de collaborer, sur leur volonté de s'acheminer ensemble vers l'avenir, sur un sentiment d'estime et d'amour réciproques. Si ces données psychologiques faisaient défaut, tout traité d'amitié bilatéral, qu'il fût conclu pour cinq années ou pour toute autre durée, n'aurait été qu'une simple formule, incapable d'empêcher la création de nouveaux conflits comme il en est arrivé à d'autres Etats. Bien moindre encore aurait été la valeur du Protocole relatif à la limitation des armements navals, qui n'entraîne pour chaque partie contractante que l'obligation d'avertir l'autre six mois avant toute commande d'unités de guerre, afin que l'occasion leur soit donnée d'échanger à l'amiable des vues et des explications qui puissent prévenir éventuellement leur rivalité.

en matière d'armements navals.

Par bonheur, cette conscience commune existe chez les deux peuples, qui ont nettement compris, quand ils eurent été séparés, non seulement la valeur qu'ils possèdent l'un pour l'autre, mais aussi que rien ne peut les séparer à l'avenir. L'histoire leur a enseigné que les Turcs et les Grecs, loin d'avoir quelque motif de cultiver des idées d'extension territoriale, n'y ont aucun intérêt; bien plus cela pourrait leur être funeste. L'histoire leur a encore enseigné que l'un Etat constitue une garantie de sécurité pour l'autre, et que leur étroite collaboration peut être assurée par les formes modernes de collaborations internationales, qui ne portent aucune atteinte à l'existence nationale de l'un ou l'autre des deux peuples, ni à l'indépendance de leurs Etats.

Les manifestations qui ont eu lieu, en premier lieu à Athènes, à l'occasion de la présence de Turcs aux jeux Interbalkaniques et à la 1ère Conférence Balkanique — au succès de laquelle les délégués turcs ont grandement contribué par leur sincérité et par l'esprit élevé qui les animaient — et peu après à Angora, quand la mission grecque, ayant à sa tête le président du Conseil, s'est rendue en Turquie pour la signature des Traités, ont démontré d'une manière éclatante l'existence de cette conscience commune chez les deux peuples. C'est pourquoi les discours prononcés à Angora et les assurances échangées de sympathie et d'estime mutuelles, ne doivent pas être considérées comme un assemblage de phrases usuelles en pareilles circonstances, mais comme la manifestation des sentiments d'amitié communs aux deux peuples.

Ceci permet la conviction que non seulement le traité d'amitié conclu est solide — il serait insensé l'homme d'Etat qui, en dépit du désir des deux peuples, fournirait le prétexte de malentendus et de frictions — mais encore que ce traité même, le Protocole relatif aux armements navals et la con-

vention de commerce ne constituent aucunement un point d'arrivée mais un point de départ pour le rapprochement des deux peuples, un rapprochement qui doit devenir bien plus étroit pour produire tous ses fruits chez les deux peuples.

Ce qui est particulièrement heureux c'est que les bienfaits du rapprochement intervenu et de celui qui est à intervenir ne se font pas sentir seulement chez les deux peuples; ils s'étendent sur tous les Balkans. A Angora, comme à Athènes, la pensée dominante n'était pas d'établir seulement des liens aussi étroits que possible entre les deux Républiques, mais aussi de préparer, au moyen de ces liens, entre tous les Etats Balkaniques, la voie à une entente plus générale, qui, seule, assurera leur indépendance, consolidera la paix et les aidera dans le développement de leurs forces économiques, ce qui ne manquerait pas d'exercer une influence appréciable sur toute l'Europe, aux points de vue pacifiste et économique.

L'entente de la Grèce et de la Turquie démontre qu'il n'est pas de différend, entre les peuples Balkaniques, assez accusé pour ne pouvoir être résolu à l'amiable, ni assez insurmontable pour empêcher un rapprochement plus étroit. Leur exemple à lui seul commandera l'imitation. En outre, l'influence amicale de la Turquie et de la Grèce ne saurait être dépourvue d'effet. La Turquie n'a aucun différend qui la sépare des autres Etats Balkaniques. On pourrait dire qu'elle a le caractère d'une Puissance neutre. Son intervention, en faveur du règlement de différends surgis ou à surgir, sera précieuse et la collaboration avec elle procurerait des avantages réciproques. La Grèce, de son côté, se trouve à l'égard des autres Etats Balkaniques, dans une situation presque analogue à celle de la Turquie. Avec la Roumanie et la Yougoslavie elle a conclu des traités d'amitié, comme avec la Turquie; aucun différend ne la sépare de ces Etats; du reste elle ne s'est ja-

mais trouvée en conflit avec eux dans le passé; au contraire, d'anciens liens l'attachent à ces Etats. Avec l'Albanie, à l'égard de laquelle elle nourrit des sentiments de sympathie, elle entretient des rapports très amicaux. Avec la Bulgarie elle a un certain nombre de différends en suspens, qu'il ne serait pas difficile de régler. La Grèce est toujours prête à remplir les engagements qui lui incombent de par les traités. Les anciens différends ethnologiques et territoriaux, qui séparaient profondément les deux peuples, n'ont plus aucun fondement, à la suite de l'échange des populations et du caractère national homogène créé en Macedoine grecque. D'autre part, la Grèce ne fait aucune difficulté à l'application des engagements internationaux qu'elle a assumés, pour la protection des minorités existant sur son territoire. Que les deux parties témoignent d'encore un peu de bonne volonté, que la Bulgarie se dégage des organisations Macedobulgares, qui sont si opposées à l'idée de l'entente balkanique et qui mettent des entraves à

une protection plus générale des minorités bulgares, et le rapprochement des deux Etats pourra être réalisé en peu de temps. La réalisation d'une entente Balkanique plus générale ne se heurterait qu'à deux obstacles sérieux, d'une part les différends entre la Yougoslavie et la Bulgarie et d'autre part les réactions du dehors.

Quant au premier de ces obstacles, l'exemple du rapprochement gréco-turc, le règlement des différends gréco-bulgares, les liens de race qui unissent les peuples bulgare et Yougoslave et, en non moindre degré, l'intervention amicale de la Grèce, la Roumanie et de la Turquie, contribueront à le surmonter.

Le second obstacle pourra être écarté d'une part, par la compréhension de la communauté des intérêts des peuples balkaniques et de la nécessité de leur collaboration, pour la sauvegarde de ces intérêts pour leur tranquillité, et, d'autre part, par leur volonté absolue de ne pas faire de leur rapprochement et de leur union l'instrument de quelque Puissance étrangère que ce soit.

A. PAPANASTASSIOU

LES NOUVELLES BASES DES RELATIONS GRÉCO-TURQUES

Le voyage de M. Vénizéios à Ankara est incontestablement le fait le plus saillant dans le mouvement politique des Balkans du mois dernier. Il ne s'agit point d'un acte de courtoisie ordinaire mais d'un geste véritablement symbolique qui, par sa portée, revêt le caractère d'un fait historique. Deux peuples voisins, laissant dans l'oubli le passé, un passé de cinq siècles lourdement chargé de luttes et d'inimitiés, se tendent réciproquement et loyalement la main et proclament hautement leur volonté de vivre désormais en amis. Quelque chose a changé dans la situation politique du proche Orient et le changement est profond, d'une portée capitale.

La nécessité d'un rapprochement entre Grèce et la Turquie se faisait sentir depuis longtemps. Toutes deux ont grandement besoin d'une paix durable pour guérir les plaies sérieuses que la longue période de guerre leur a laissées et pour achever leur organisation interne politique et économique. La Grèce doit absorber le million congénères que l'échange obligatoire des populations grecques et turques a amenés sur son territoire; la jeune république turque, de son côté, en pleine période d'organisation. Sa population, trop faible pour vastes territoires, doit se développer d'une façon intensive et rapide. Mais tout cela demande du temps et surtout de la tranquillité.

tié tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Pour-
ant des obstacles sérieux entravaient cet
effort de rapprochement qui, en vérité, n'a
pas cessé d'être fourni par les gouvernants
des deux pays, malgré des apparences con-
traires, dès le lendemain de la paix de Lau-
anne. L'échange des populations, mesure
radicale et brutale, a fait surgir des prob-
lèmes économiques qu'il fallait à tout prix
liquider car ils jouaient comme un irritant
perpétuel dans leurs relations. On sait que
plusieurs tentatives infructueuses ont été
faites dans ce but et que finalement la
question a été réglée par la convention d'An-
kara signée le 10 juin dernier. La voie vers
le rapprochement politique était désormais
ouverte. Mais il serait vain de se dissimuler
qu'une certaine méfiance réciproque, plus
forte peut-être de la part des Turcs, subsis-
tait. Malgré tout le passé pèse sur le cœur
des hommes, même des hommes politiques,
et s'insinue dans leurs raisonnements. Cette
méfiance, on peut l'affirmer hardiment, a
été dissipée à la suite de la visite de M. Vé-
nisélos à Ankara, vaincue par la logique des
choses et par l'accent sincère du langage
tenu par le premier ministre de Grèce. La
conférence balkanique qui avait précédé et
les manifestations spontanées du peuple
hellène à l'égard de la délégation turque
avaient puissamment contribué à créer l'at-
mosphère de cordialité qui n'a pas cessé de
régner pendant le séjour en Turquie du
Président du Conseil hellénique et des
autres membres de la mission. L'ac-
cueil enthousiaste qu'ils y ont reçu a
suffisamment témoigné des sentiments de la
nation turque à l'égard de la Grèce. C'est
là, à notre sens, le résultat essentiel, capi-
tal de ce voyage. Tous les traités du monde
valent peu de chose s'ils sont dépourvus
d'esprit de sincérité. Les traités signés à An-
kara le 29 Octobre dernier en sont, au con-
traire, imbus.

Le traité d'amitié, de neutralité, de con-
ciliation et d'arbitrage, assure aux deux

pays le règlement amical et pacifique des
différends qui pourraient surgir entre eux.
Par un protocole spécial, relatif aux ar-
mements navals, la Grèce et la Turquie s'en-
gagent réciproquement à ne procéder à au-
cune acquisition ou commande d'unité na-
vale sans en aviser l'autre gouvernement six
mois à l'avance. On espère que l'échange de
vues et d'explications loyales, auquel pareil
avis ne manquerait pas de donner lieu, évi-
terait une course aux armements inutile et
également désastreuse aux deux pays.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans
les détails de ces instruments internatio-
naux. Le traité d'arbitrage a été calqué sur
le modèle communément admis en l'espèce.
Il suffit de se reporter au texte, parfaite-
ment clair. Ce qui importe, c'est l'esprit et la
tendance qu'ils révèlent. Or, il est certain
que les hommes d'Etat Grecs et Turcs au
cours de leurs longs et fréquents entretiens
à Ankara n'ont pas manqué de passer en
revue les différents problèmes de politique
plus générale qui se posent à l'heure actuelle
et d'établir les bases de leur attitude désor-
mais commune. Nul n'ignore, cependant,
les liens spéciaux qui unissent la Turquie
aux Soviets. La Grèce, de son côté, tout en
observant une politique d'impartialité, ne
s'est jamais départie de son amitié vis-à-vis
des puissances occidentales telles que l'Angle-
terre et la France. Il est permis de penser
qu'on a pu s'assurer de part et d'autre que
les divergences de vue existant entre ces
deux groupements de grandes puissances ne
sauraient exercer aucune influence sur l'a-
mitié gréco-turque ni amener l'un ou l'autre
de ces Etats à s'écarter tant soit peu de sa
ligne de conduite habituelle vis-à-vis des
groupements en question. Il faut bien sou-
ligner que le rapprochement gréco-turc n'a
qu'une portée purement balkanique. Les
deux pays désirent au même degré le main-
tien du statu quo créé par les traités qui ont
mis fin à la grande guerre. Tel est le but
unique de leur entente. Elle ne se dirige con-
tre personne; elle n'est que le gardien vigi-

lant de la paix. Dans un ordre d'idées plus général, elle pourrait aider considérablement à étendre le cycle des pactes qui, en se complétant, pourrait conduire dans un avenir pas trop lointain à la réalisation de la belle idée de l'union balkanique, et qui, en tout cas, raffermirait dans les circonstances actuelles la paix dans les Balkans. La Turquie, par exemple, unie à la Bulgarie par un pacte d'amitié, pourrait à ce point de vue rendre des services remarquables à la cause de la paix et de l'entente balkaniques.

Tevfik Ruchdi bey, Ministre des Affaires étrangères de Turquie, qui n'a cessé, depuis plusieurs années, de déployer de sincères efforts pour la réalisation de l'œuvre accomplie aujourd'hui, a déclaré à juste titre que rien désormais ne sépare la Turquie et la Grèce. C'est une vérité première dont le monde devra bien se pénétrer. M. Vénisélou a complété cette heureuse formule en ajoutant qu'un trait d'union existe entre les deux pays : leurs minorités réciproques. Dans les entretiens d'Angora il en a été officiellement question. Le communiqué paru à leur issue précise qu'en ce qui les concerne, il a été unanimement jugé qu'elles doivent adapter leur attitude aux intérêts de leurs patries respectives et constituer un élément d'ordre, n'empêchant nullement le développement des rapports d'amitié entre les deux pays.

Personne ne songe à mettre en doute l'obligation des minorités d'observer la plus stricte loyauté vis-à-vis de l'Etat dont elles ressortissent. Leur propre intérêt l'impose. Mais ne perdons pas de vue que les gouvernements ont aussi certaines obligations vis-à-vis d'elles.

La question fut jadis irritante. C'est tout d'abord que les minorités étaient fortes en nombre et leur esprit d'irréductibilité considérablement développé.

Mais qu'est-ce qu'il en reste de nos jours? Une centaine de mille grecs à Constantinople; autant de Musulmans en Thrace occiden-

tale. Peut-on penser sérieusement que ces groupements infimes par rapport à la population totale de la Turquie et de la Grèce puissent constituer un danger pour ces pays? Nous désirerions, pour notre part, que la question fût considérée par chacun des gouvernements, intéressés sous un jour exempt de fausses susceptibilités ou de vaines méfiances que les circonstances actuelles ne sauraient plus justifier. Qu'on ne perde pas de vue surtout que la meilleure façon, nous dirons l'unique, de supprimer chez les minorités toute velléité séparatiste c'est de leur enlever l'envie. Rendez-leur la vie agréable, facile, digne, la conscience, en un mot, qu'elles sont véritablement traitées sur le même pied que la majorité; elles se soucieraient peu de jeter les regards au delà des frontières de leur pays. C'est une œuvre de civilisation à laquelle les gouvernements majoritaires sont appelés; ils possèdent eux-mêmes la clef du problème.

Il convient d'ajouter quelques mots au sujet d'un troisième acte signé à Ankara en même temps que le traité d'arbitrage et le protocole naval et qui, tout en étant dépourvu de caractère politique, n'en est pas moins destiné à développer les rapports économiques entre les deux peuples voisins et à resserrer, par voie de conséquence, leurs liens d'amitié. Il s'agit de la Convention de commerce, établissement, etc..

La Convention d'établissement signée à Lausanne le 24 Juillet 1923 expire au mois d'août prochain. La Turquie a invité par suite, les Etats signataires à entrer en pourparlers avec elle pour la conclusion d'une nouvelle convention. Pour deux d'entre eux, la Grande Bretagne et la Roumanie, c'est déjà chose faite. La France et l'Italie avaient à leur tour entamé des négociations mais elles n'ont pas abouti. La Grèce est donc la troisième parmi les Etats signataires du traité de Lausanne qui conclut une pareille convention.

Il est à remarquer que la conven-

on d'Ankara du 29 Octobre n'a été conclue que pour une période de deux ans seulement, alors que la durée normale des conventions de ce genre est d'au moins cinq ans. C'est qu'en même temps elle est une convention de commerce. Or, la Turquie ayant introduit à une date relativement récente un nouveau tarif douanier, qui ne semble pas encore avoir définitivement franchi la période d'expériences, il a paru opportun de limiter la durée de la convention. Elle est du reste tacitement renouvelable sans limite de temps.

En règle générale elle est basée sur le modèle des conventions signées avec l'Angleterre et la Roumanie. Les dispositions, notamment relatives à la navigation sont la copie fidèle de celles de la convention anglo-turque. Le principe fondamental qui les régit est l'assimilation la plus complète des marines marchandes des deux parties contractantes à leurs marines marchandes nationales, en ce qui concerne les règlements de navigation, les taxes et droits de toute espèce, etc. etc.

Une disposition de très grande importance est aussi celle de l'art. 4. Il stipule la clause de la nation la plus favorisée en précisant que tous les privilèges, prérogatives ou franchises quelconques accordés ou à accorder par l'une des parties contractantes aux navires ou aux ressortissants d'un tiers Etat en ce qui concerne le commerce, la navigation, l'industrie, l'exercice de professions ou toutes autres occupations quelconques s'étendra en même temps et ipso-facto, sans demande, ni conditions ou compensations quelconques, aux navires et ressortissants de l'autre partie.

Les deux Etats signataires se réservent le droit absolu de réglementer l'exercice des professions sur leurs territoires respectifs par rapport aux étrangers. La question n'est pas sans importance, pour la Grèce surtout, en raison de la nombreuse colonie hellénique résidant en Turquie. C'est la grande question dite des droits acquis. La

Convention d'établissement de Lausanne posait comme règle le respect des droits acquis au 1er Janvier 1923. Les étrangers qui exerçaient en Turquie à cette date une profession parmi celles réservées ou à réserver aux nationaux n'étaient pas affectés par cette réglementation. Cette disposition de caractère transitoire n'a pas été reproduite dans la nouvelle convention. Des considérations d'ordre psychologique surtout ont, semble-t-il, fortement influé, à ce sujet, sur l'attitude des négociateurs turcs. Les ressortissants des deux Etats contractants devront dorénavant se soumettre sans conditions ni restrictions quelconques à la législation interne du pays sur le territoire duquel ils résident. Il est toutefois à remarquer que les droits acquis de la Convention de Lausanne demeurent intacts jusqu'au mois d'Août prochain, même à l'égard des ressortissants hellènes, quoique la nouvelle convention doive entrer en vigueur très prochainement. La Grèce, bénéficiant de la clause de la nation la plus favorisée, en vertu de l'article 4 précité, continuera à jouir des droits reconnus par la Convention de Lausanne tant que celle-ci demeure en vigueur à l'égard d'autres puissances signataires, telles que la France et l'Italie. L'esprit d'amitié dont seront désormais régis les rapports entre les deux pays et leur sincère désir de collaboration économique empêcheront sans doute qu'un usage abusif de ce droit illimité de réglementation ne vienne troubler l'harmonie si heureusement établie.

Tels sont, dans leurs lignes générales les résultats déjà connus du voyage de M. Véniselos à Ankara. Dans la politique du proche Orient la Grèce et la Turquie marcheront dorénavant la main dans la main. Leur amitié sera un gage de sécurité réciproque et un avertissement salutaire à ceux qui montreraient éventuellement des velléités de troubler la paix. On a annoncé qu'à la suite du pacte d'amitié gréco-turc la Tur-

quie a allégé le budget de sa marine de guerre de deux millions de livres turques. C'est un premier résultat tangible. D'autres suivront sans nul doute. Il faudra attendre avec confiance le développement de la politique réaliste et juste que les gouvernements des deux républiques voisines, soucieux de leurs intérêts réciproques et de la paix du

monde, viennent d'inaugurer. Elle ne manquera pas d'être féconde dans tous les domaines de l'activité pacifique des deux nations amies.

P. MAMOPOULOS

avocat à la Cour d'Athènes

Ex-Conseiller à la Commission Mixte pour l'échange des populations grecques et turques.

APPEL AUX INTELLECTUELS DES BALKANS ET DE LA TURQUIE

LA 1^{ère} CONFÉRENCE BALKANIQUE SOUS LES AUSPICES DE L'IDÉE DELPHIQUE

L'ensemble des événements qui composent l'atmosphère historique de nos jours, n'est pas certes un chaos comme de première vue il en semble, mais un jeu de connexions et de dépendances mutuelles, où se combine autant d'ordre que de désordre, autant de concordances que d'antagonismes, dont les germes sont depuis longtemps déposés au sein de l'Histoire universelle.

C'est pourquoi, à côté de la fermentation et de la confusion générale d'un si grand nombre d'éléments historiques et sociaux autour de nous, une reprise constructive s'opère lentement, autant dans les cerveaux des dirigeants que dans le cœur des peuples, et «les lois de série», malgré tout, sont à cette heure en évident travail de restauration politique et sociale dans toute l'humanité.

Ainsi, l'avènement du rapprochement politique et intellectuel des Balkans, rentre de droit dans cet ordre de faits souhaités, qui sans le moindre doute, étaient des plus indispensables, pour assurer l'évolution normale de la convalescence historique, dont tous les peuples, mais surtout les peuples Balkans avaient un urgent besoin, pour s'acheminer vers leur santé réelle.

Je pense donc qu'il serait tout à fait superflu d'accentuer ici la valeur de la haute initiative de Mr. Papanastassiou et de l'apport généreux de ses collaborateurs accou-

rus des six nations à la première conférence Balkanique qui fut convoquée à Athènes pour donner un premier branle à la réalisation progressive du grand projet, comme il serait superflu de faire aussi l'étude analytique de cette première Conférence, dont le statut et les conclusions sont à cette heure entre les mains de tout le monde.

Il suffira alors de constater au commencement de cet article, ce que j'ai eu l'occasion de dire aux représentants mêmes de cette 1^{ère} Conférence à Delphes, que d'un côté, la base de l'Edifice projeté ayant comme ciment «la force sociale en elle-même», est admirablement conçue selon les exigences évidentes du moment historique où nous vivons, comme selon les exigences latentes des peuples depuis l'éternité et que les moyens discutés pour la réalisation d'un rapprochement intellectuel entre les Balkans, tracent déjà un sentier, assez clair pour indiquer que plus loin il y aura une hauteur d'où on finira par embrasser et l'histoire mutuelle et l'histoire de l'humanité en général, sous une lumière plus pure et avec des yeux entièrement nouveaux.

Après ce qui est dit, le présent article ne se propose donc que d'éclaircir un seul point, mais qui à mes yeux paraît comme le point capital, celui de démontrer la possibilité de raccourcir le temps de cette montée. en e-

xaminant si par la force intrinsèque des faits déjà accomplis, on ne pourrait faire, de façon que ce sommet, soit dès aujourd'hui présent dans tout esprit qui voudrait marcher vers ce but et dans une direction commune. Et c'est sur ce point que je voudrais invoquer ici, l'attention concentrée de tous les intellectuels des Balkans et de la Turquie.

* *

Je dois donc dire tout d'abord, que les questions d'organisation pratique pour le rapprochement politique et pour le rapprochement intellectuel des Balkans, ainsi qu'elles ont été posées à la Conférence d'Athènes, ont de bon droit réclamé le premier rang sur le plan de la discussion analytique.

Il y a là sans faute, des faits dûment constatés et un grand nombre d'éléments de toute nécessité, pour une première investigation expérimentale du terrain sur lequel on bâtira.

Mais, comme j'ai eu l'honneur de dire dans ma brève allocution aux membres mêmes de la Conférence à Delphes, il faudrait pour qu'on soit constamment encouragé à bâtir les efforts en pyramide, avoir devant les yeux l'image et la signification entière de l'Edifice projeté.

En effleurant donc à peine ce culminant point, j'ai dit alors que cette image ne saurait être autre, que celle du grand rêve caressé au fond de l'âme de toute l'avant garde des guides de l'Humanité, et surtout, le grand rêve d'or de ce Delphes même, celui d'une civilisation intégrale qui incorporerait l'Orient et l'Occident, et dont le noyau, historiquement, géographiquement, politiquement aujourd'hui, appartiendrait de droit au fait souhaité d'une fédération solide et durable entre les Balkans et la Turquie, sous les auspices d'une Idée universelle, capable d'apporter par sa valeur intrinsèque, à l'accumulation des efforts communs, le sens de la gradation hiérarchique et de la Synthèse triomphante.

Or, gradation et Synthèse ne sont possibles qu'avec l'Idée.

Car, quand je dis «Idée», je n'entends pas certes par ce mot, une pensée fragmentaire, faite pour relier un nombre quelconque de faits ou de tendances éphémères sur le plan de l'actualité des choses, mais une pensée intégrale, une entité spirituelle, pouvant s'étendre, afin d'illuminer des horizons réels, autant dans l'infini du passé que dans les ombres laborieuses de l'avenir. Et voilà justement ce qui a manqué et ce qui manque malheureusement encore, autant à la politique opportuniste des puissants que dans la Mystique socialiste des masses.

Car toutes les deux n'envisagent la réalité historique que dans l'espace et seulement dans le présent immédiat, ne se souciant pas de l'intégrer dans la Durée et ne tenant pas compte de la réversibilité des faits qui ne s'appuient que sur les lumières et les intérêts du moment.

Et voilà pourquoi à Delphes, j'exprimai ma joie non dissimulée, en constatant que le commencement des efforts pour l'Union Balkanique, se mettait sous les auspices de l'Idée Delphique, Idée foncièrement universelle et qui placée si haut dans la profondeur des temps et dans l'échelle des sentiments humains, entièrement dégagée comme elle est par le travail des siècles, de toute allure opportuniste ou dogmatique et n'agissant pour cela que par puissance de pur rayonnement spirituel, permettrait à tous les participants au travail de cette Union, de s'élever à des hauteurs d'épopée historique qu'on ne réalisera jamais par tout autre procédé et tout en les raffermissant sur le terrain solide des choses les détacherait du simple matérialisme économique, pour les introduire dans les sphères de la volonté créatrice et les rendre spirituellement solidaires à l'Histoire toute entière.

C'est donc de l'approfondissement croissant de cette Idée, soignée pour les rochers, la quelle la 1ère Conférence — tien

voulu déposer ses conclusions et ses vœux, et de l'acte Synthétique, qui doit la relever pour la rendre concrète et féconde. que, selon mon humble opinion, dépend la possibilité de s'en servir positivement, pour embraser bientôt avec son aide, comme par une étincelle retrouvée sous les cendres entassées des siècles, les miroirs d'un phare très haut et qui pourra souverainement irradier ses feux, sur les vastes étendues de l'avenir.

Et c'est sur quoi, je me hâte de m'expliquer.

* *

Il est de toute évidence pour quiconque connaît le premier mot de la procession intriquée de l'Histoire, que tout grand changement historique, commence chaque fois par une opération synthétique de la pensée, sur les pensées en décomposition qui antérieurement à elle régnaient dans le monde, par esprit de force ou par esprit de tolérance.

L'opération synthétique est donc celle, où de temps en temps, une conception générale qui embrasse et qui juge la somme entière, ou à peu près entière, de l'activité humaine jusqu'à un certain tournant de l'Histoire, prétend diriger d'après elle tous les modes de l'activité future.

Mais chacun qui pense, ne sait que trop aujourd'hui, qu'aucune Synthèse jusqu'à ce jour n'a été livrée complète à l'humanité, car là même où la perfection était peut-être en germe en elle, la politique opportuniste y a toujours porté des coups mortels, en se servant d'elle selon sa position et selon ses intérêts momentanés. De quel point donc l'Homme, pourrait attendre avec confiance une Synthèse satisfaisant réellement ses besoins évidents ou ses besoins intimes aujourd'hui ? Est-ce d'une doctrine éphémère, d'un culte suranné, d'un syncrétisme politique, d'une suite supposée au fait d'une table rase universelle, sur la quelle les valeurs ^{de M.} devraient s'inscrire sublimement ^{de M.} généreux de ses ^{de M.} agie ? Assurément non.

Car l'esprit humain, et je parle sans doute ici de l'esprit qui pense, est obligé aujourd'hui, par la force même des choses, de pousser ses questions jusqu'à leurs dernières limites. Et l'esprit qui pense ne peut pas certes voir ce point sortir tout armé, du fond d'un avenir hypothétique pour lui servir et pour servir à l'Humanité comme étoile polaire vers la quelle on doit se diriger. Il ne le verra pas non plus au milieu de la durée présente et surtout dans ces espaces politiques, où chaque partie fonctionne souvent encore fatalement, suivant les relations d'influence, qui lui sont évidemment imposées. Mais il ira le chercher au fond de l'Histoire de toute l'Humanité, comme un germe éternel se nourrissant en secret de toute la sève des siècles, et comme une grande étoile vers la quelle l'Humanité marche à son insu, mais d'en dessus de la quelle il est grand temps de retirer les nuages qui la couvrent à tous les peuples. Et c'est justement ici qu'apparaît dans toute sa force la nécessité de l'Idée Synthétique, comme d'une unité spirituelle qui doit atteindre les activités secondaires et dans leur ensemble et dans leurs particularités.

Or, l'Idée Delphique, répond au besoin d'une pareille Unité spirituelle, devant veiller au dessus de l'activité politique de nos jours en général et particulièrement de l'activité fédérative des Balkans. Car ainsi que je l'ai déjà dit, l'Idée Delphique contenant virtuellement en elle et depuis la plus haute antiquité une vision historique immense et un programme social universel, ne limiterait pas la pensée des peuples Balkans à leurs seules relations actuelles, mais en fondant en eux dès aujourd'hui un Idéal immortel, peut les aider incessamment, par la poursuite de sa réalisation, à dominer leur égoïsme partiel, par l'égoïsme supérieur d'une espérance et d'une création plus assurée et plus étendue.

* *

Or il incombe surtout aux intellectuels.

de bientôt faire pénétrer cet Idéal, dans le cœur de leurs peuples. Car les peuples, à leur insu (et il serait temps de relever hautement ce fait longtemps enseveli sous l'indifférence ou la fatuité des dirigeants), ne demandent pas mieux que de collaborer, aujourd'hui comme toujours, à tout réel Idéal créateur. Un nombre considérable de facultés affectives dort en eux, qu'il suffirait de réveiller à temps devant l'image de l'Oeuvre à accomplir, pour les ramener ensemble, à cet état de spontanéité, qui autrefois par la croyance, les poussait à construire les temples, en demandant d'eux mêmes, que ces temples soient toujours plus hauts et plus parfaits.

Il faudrait donc, pour l'Édifice qui nous concerne, que les intellectuels placent d'emblée leurs peuples, dans une voie d'a priori, en leur donnant à l'état d'intuition, l'image de l'Oeuvre à accomplir au maximum, la promouvant au plus haut degré d'expression qu'on lui puisse donner : de telle façon, que la pensée de l'Oeuvre soit présente devant leurs yeux, et dans son Unité, pour réveiller l'être spirituel qui dort en eux et aussi revêlue de tous les détails nécessaires à sa réalisation, pour être sûr qu'ils ne cesseront de collaborer concrètement à elle.

Mais quel est donc l'Acte qui doit relever la grande pensée de la Fédération, à son maximum de signification et de relief ?

La Conférence d'Athènes, comme il est connu, a envisagé assez en détail la question de l'Union des Balkans sous ses aspects généraux, celui de leur rapprochement politico-social et celui de leur rapprochement intellectuel. J'ai déjà exprimé en quelques mots, ma pensée sur le premier de ces aspects. Mais comme j'ai indiqué au commencement de cet article, j'aurais à ajouter mon humble opinion sur le deuxième de ces aspects, espérant qu'ainsi je pourrai peut-être aider à l'accélération et à la fortification des effets attendus du côté du contact intellectuel des Balkans et de la Turquie.

Le statut donc de la Conférence d'Athènes sur le rapprochement intellectuel des Balkans contient, comme je soulignai déjà des articles indispensables pour la mise en œuvre raisonnée de la collaboration souhaitée, mais qui auraient besoin d'être reliés entre eux, autant par une Idée dépassant le plan de l'activité politique et devant servir de colonne vertébrale à tout, que d'un acte analogue à la taille de cette Idée, qui rassemblerait dans son orbite une foule d'éléments homogènes, mais qui sans cela flanceraient indéfiniment peut-être, chacun dans une direction douteuse ou opposée.

Or, j'avoue, que, je ne conçois pas en effet comment autrement que par un acte de centralité spirituelle, serait jamais émise l'Unité d'un grand Idéal à accomplir.

Et c'est pourquoi, j'ose proposer ici le plan de cet acte, qui selon mon humble opinion est indispensable, pour réaliser dignement le rapprochement intellectuel souhaité, sous la forme d'un projet depuis longtemps médité et même annoncé par moi, (voir journal Comœdia Paris 13 Nov. 928 etc.), selon lequel je songeai à réunir bientôt en Grèce un Congrès pour la Réforme de l'Éducation et sur lequel je ne fais maintenant qu'une simple insinuation aux intellectuels des Balkans et de la Turquie, en les invitant à partager l'initiative et en former avec nous la garde d'honneur.

Le fait d'ailleurs que ce Congrès doit avoir un caractère universel, n'ôte rien à la valeur de l'initiative du premier noyau qui sera formé pour sa réalisation et sélectionné parmi les intellectuels de ces pays. Bien au contraire. La pensée même du rapprochement intellectuel entre différents peuples aujourd'hui, ne saurait plus être entendue que sous l'angle d'un postulat universel et dans une même vue d'universalité.

Nous serait-il vraiment possible de concevoir à cette heure la pensée de notre rapprochement spirituel, ^{dans} ~~avec~~ ^{limité} ~~pour les~~ d'une Union Défensive.

pour tout vrai penseur, par la force même des choses, pourrait de nos jours se transporter incessamment sur un niveau d'initiative spirituelle universelle et donner le signal pour un ordre nouveau de culture et de civilisation ?

Certes, sur le plan politique, l'Union défensive s'impose malheureusement encore, tant que la diplomatie générale continue de se baser sur l'anarchie mutuelle et sur l'opposition armée des intérêts des puissants.

Nous savons pourtant, que cette même diplomatie, sous la pression énorme des événements des dernières années, a plus ou moins gagné en elle une lumière indiscutable, en ce qui regarde la nécessité imminente de subordonner son empirisme politique, à la Science, à la Justice et à l'Economie.

Mais devons nous pour cela, attendre sur le plan intellectuel, dont le rôle de primauté rejaillit désormais aux yeux de tout le monde, que cette politique, nous fasse signe la première pour la suivre, si d'ailleurs elle songe sérieusement à faire ce signe jamais ?

Rien donc n'empêche plus, que nous, fils de petits peuples qui malgré eux ont pour si longtemps et pour si loin suivi cette politique néfaste, nous fassions maintenant le premier pas d'une initiative spirituelle, qui est au fond réclamée par toute l'humanité, en invitant l'élite intellectuelle de tout le monde et dans la personne de ses représentants les plus indiqués, dans une même vue d'universalité, sur un même plan de Synthèse et dans un même but pour la réforme de l'Education des peuples.

Je pense donc qu'un tel acte, serait le seul réellement digne de consacrer aujourd'hui l'union intellectuelle de peuples, qui jusqu'à hier s'envisageaient par force comme des ennemis, subitement et à l'aurore d'une nouvelle ère de l'Histoire s'assemblent et pour se reconcilier entre eux et pour qu'ils aident en même temps à soulever, selon le mot antique, *le peuple de la Justice et de l'Intel-* ^{l'humanité} _{généreux de se} toute l'Humanité.

Et qu'on ne pense pas que ce projet — immense sans faute dans son essence — soit en quoi que cela soit utopique aujourd'hui. Pour peu qu'on approfondisse l'esprit de notre époque on verra que nos prétentions, ne vont point au delà des vrais devoirs spirituels, imposés à tout homme qui pense réellement sur le terrain historique où nous vivons. Il résulte de tout ce qui nous précède, un immense labeur préparatoire, une division complète du travail de l'humanité, une analyse entière des éléments de l'Histoire universelle, appelant une conclusion, une Synthèse, une coordination lumineuse et loyale.

Cette coordination donc, non seulement elle peut se faire, mais c'est du devoir élémentaire de tout homme qui pense, de l'aider à se faire bientôt, au nom des souffrances séculaires des peuples et au nom des souffrances séculaires de l'Esprit. Elle se fera.

Mais quel lot de haut privilège, que celui de ces peuples qui inviteront dans ce but, en avant-garde, ce 1er Concile Oécuménique de notre époque.

Quand à mon humble initiative, je dois dire ici, que la réglementation détaillée de ce projet est entièrement préparée et qu'elle n'attend que juste le temps pour être analytiquement communiquée à ceux qui sont déjà, ou qui doivent être incessamment parmi ceux qui comprennent sa signification et sa finalité, pour la pousser à sa réalisation concrète.

Une fois cet acte achevé, en connexion avec tout ce que j'ai développé dans cet article, c'est à dire en réservant la primauté de collaboration aux représentants intellectuels des Balkans et de la Turquie — à fin de consacrer ainsi notre récente amitié — et sous les auspices de l'Idée Delphique, qui par sa position dans l'Histoire universelle nous servira de point de départ pour raviver la mémoire intégrale de l'Humanité, on procédera à la fondation d'une Université-Mère dépositaire légitime des principes directeurs

et des conclusions générales qui seront unanimement reconnus et enregistrés au cours du 1er Congrès, pour qu'elle serve comme une première sauvegarde et comme un premier terrain de Synthèse et de réconciliation pour tous les esprits et aussi comme un premier foyer de fédération spirituelle universelle, d'où pourront partir en tout temps, des motifs de concentration commune ou de rayons communs et d'une pure autorité spirituelle dans le monde.

* *

Voici, en quelques mots, le projet que j'offre aujourd'hui dans ses lignes générales—avant d'y revenir, à temps et en détail—comme un sujet de méditation provisoire, à mes frères spirituels des Balkans et de la Turquie. Je sais donc, qu'en cherchant, comme je le fais, tout le long de cet article, à identifier ce projet avec l'Idée universelle

qui a présidé aux conclusions de la 1ère Conférence Balkanique à Delphes, j'exige d'eux un haut degré d'attention, pour qu'ils saisissent d'un seul bond, le noyau central de la mission historique qui nous incombe aujourd'hui.

Mais en agissant de la sorte, j'ai aussi le sentiment de ne faire aucun tort ni à la confiance sérieuse que je leur dois, ni de même à la pureté des promesses que cette 1ère Conférence, nous ayant réunis en vérité et en esprit, a confié à notre dignité d'hommes qui pensent et qui savent désormais, que les peuples n'ont plus besoin de notre intervention, que là où nous pouvons les guider réellement et par la voie la plus courte, aux plus hauts sommets de leurs aspirations intimes et de leurs destinées.

ANGÉLOS SIKÉLIANOS

L'ORGANISATION DU TOURISME EN ROUMANIE

Il n'existait pas de mouvement de tourisme organisé, avant la guerre, en Roumanie. Il y avait beaucoup de touristes, mais aucune organisation de tourisme. Les Carpathes étaient surtout parcourus en tous sens par des touristes, mais il s'agissait en réalité non pas d'un mouvement général de tourisme, mais d'un alpinisme pour propre compte.

Après la guerre, le tourisme a commencé de prendre un essor important, grâce à l'apport spécial des nouvelles provinces, et surtout de la Transylvanie, qui possédait encore sous la domination hongroise un mouvement de tourisme assez bien organisé, d'après les principes établis par le contact étroit, sous tous les rapports, de cette province avec l'Allemagne.

Il y a plus de quarante années, ces régions-annexées à la Roumanie par le Traité de Trianon — avaient une vie touristique groupée autour de "Vereins", associations calquées sur le modèle allemand et possé-

dant un caractère surtout sportif.

Ces associations, constituées spécialement dans les villes, avaient pour but principal le développement physique des individus. Aucune considération, d'ordre politique ou commercial, n'influait sur ce caractère d'institutions d'utilité générale. Ce qui primait c'était toujours l'avantage physique individuel. On y développait à cette fin une activité suivie qui facilitait le tourisme. Les routes et les sentiers étaient indiqués, suivant un système très judicieux et l'on installait des abris partout, où ils étaient nécessaires.

Toutes ces associations se sont groupées plus tard sous le nom de "Carpathenverein", pour pouvoir diriger et surveiller mieux les travaux techniques de perfectionnement et le développement physique des individus.

La société de sport et de tourisme Carpathenverein peut être considérée comme une filiale de la grande assise pour les grande

"Alpenverein", dont elle reçoit, en dehors de suggestions d'ordre touristique, une subvention financière.

L'influence de ce mouvement touristique des nouvelles provinces sur l'ancien Royaume s'est manifestée pratiquement par la création d'un groupement de touristes, nommé d'abord "Hauul Drumetilor" et plus tard "Touring-Clubul Român", qui ressemble en tous points aux Vereins de la Transylvanie.

On est redevable au Touring-Club roumain de l'organisation des routes sur le versant S. E. des Carpathes; mais en dehors de cette activité comprise dans le domaine de l'alpinisme, le Touring-Club s'efforce de développer la passion des voyages à l'intérieur du Pays, par la publication de brochures illustrées décrivant en détail tous les coins du Pays.

Tant les Vereins de la Transylvanie que le Touring Club roumain font partie, comme on l'a vu, du cadre spécial du Tourisme, c'est-à-dire de l'alpinisme. Ils s'engrènent incontestablement dans le mouvement touristique de la Roumanie, comme des éléments très importants, sans représenter pourtant des forces ayant un caractère politique et financier.

Le tourisme, dans le sens moderne du terme, signifie le déplacement des individus isolés ou groupés, soit dans un but de pure distraction, soit dans un but instructif. Ces deux buts font partie de la politique financière de chaque Etat et influencent le développement commercial des grands centres et des stations balnéaires et climatiques.

L'esprit international, qui se développe de plus en plus, trouve dans le tourisme un appui indispensable. C'est pourquoi tous les pays cultivent le tourisme, dans leur intérêt politique et pour les avantages financiers qui en résultent. Ceci a été parfaitement compris en Roumanie par des hommes qui ont essayé d'éviter, dans la mesure du possible, les dangers de la bureaucratie d'Etat, par la création d'un tourisme indépendant, par le génèreux de se

C'est ainsi que l'on a fondé la "Société Académique de Tourisme România", dont le programme d'activité est très vaste et qui tend vers de très hautes réalisations. Cette association s'est proposé les buts suivants:

1) Le développement du goût des voyages chez les roumains; leur instruction et leur divertissement au moyen de voyages à l'étranger organisés dans les meilleures conditions. On ne peut participer à ces voyages que si on est membre de l'association, c'est-à-dire si on possède des titres académiques.

2) L'organisation de voyages à l'intérieur du pays;

3) L'organisation de la réception des étrangers en Roumanie, en vue de leur faire connaître les richesses et les beautés du pays.

4) La propagande roumaine à l'étranger, au moyen de gravures, brochures, affiches, photos, etc., toujours en vue de faire connaître le pays à l'étranger.

5) La réalisation de moyens de transports perfectionnés (wagons-lits, autobus, etc.) en vue de faciliter les voyages des roumains à l'étranger et des étrangers en Roumanie.

6) La participation à tout congrès international de tourisme et le resserrement des liens avec les organisations similaires étrangères, en vue d'une collaboration qui aurait pour but le développement de cet esprit international dont on parle plus haut et qui constitue la seule garantie de paix universelle.

Cette association est, jusqu'à ce jour, le seul organisme qui travaille en Roumanie sur le terrain du tourisme international, ainsi qu'il est conçu dans les pays les plus civilisés du monde. A l'abri de l'immixtion de l'Etat, dont cependant elle espère et elle est en droit d'obtenir des avantages, cette organisation prodigue les efforts pour l'accomplissement de son programme d'activité.

* *

En dehors de ces organisations autonomes, l'Etat ne possède en Roumanie aucune organisation spéciale de tourisme. Un projet de loi, qui attend son tour pour être sou-

mis aux Chambres Législatives, prévoit un service de tourisme officiel, annexé probablement au Ministère des Communications. Les attributions de ce service ne seraient pas cependant celles d'un réalisateur dans le domaine du tourisme, mais celles d'un observateur et d'un protecteur des activités touristiques. L'Etat continuera de laisser leur autonomie aux groupements de tourisme déjà constitués, en les aidant seule-

ment de son appui matériel et de son contrôle moral.

Le mouvement touristique continuera donc de se développer dans son cadre autonome et sur l'initiative privée, secondé et surveillé par l'Etat. Ce n'est qu'ainsi que le pays et l'idée de la collaboration internationale auront l'avantage de profiter de l'activité intelligente du tourisme.

VAL. MUGUR.

LE FACTEUR FÉMININ DANS L'UNION BALKANIQUE

I

L'intérêt que les organisations féminines d'Athènes témoignent en faveur de la 1^{ère} Conférence Balkanique, la part qui leur est dûe du succès de cette Conférence, tant par leur participation aux travaux des commissions que par les manifestations multiples (exposition d'arts et métiers balkaniques, représentation avec danses nationales, etc.) qui attirèrent en grande partie l'attention du public sur la Conférence, prouvent quelle place importante l'idée de l'Union Balkanique a occupé déjà parmi les femmes. Pour ceux qui croient que l'Union Balkanique est le moyen le plus sûr d'assurer à ces Pays un régime de paix durable et, par conséquent, une nouvelle ère de prospérité et de civilisation pour ces Pays, deux questions se posent aujourd'hui-même :

1° Est-il dans l'intérêt de la Conférence Balkanique de s'associer les organisations féminines pour tous ses travaux et dans toute l'étendue de son activité ? Quel profit en tirera-t-elle ?

2° Est-il dans l'intérêt des femmes de collaborer de toutes leurs forces à la réalisation de l'Union Balkanique ? Quel profit en tireront-elles ?

Envisageons d'abord la première question. La 1^{ère} Conférence Balkanique a discuté, pendant toute une semaine de travaux intenses, tous les moyens de rapprochement

des peuples balkaniques. Elle est arrivée à la conclusion que ces moyens peuvent être classés en quatre catégories : politiques, économiques, intellectuels et sociaux. Nous pensons que les communications postales, ferroviaires, etc. ne sont que des subdivisions de ces catégories. Il y a une grande majorité, même parmi les esprits les plus éclairés, qui estiment que la femme, qui n'a pas l'expérience politique et les connaissances techniques nécessaires, ne pourrait pas exercer une action efficace, en ce qui concerne les deux premières catégories : le rapprochement politique et le rapprochement économique. Est-ce bien vrai ? Mais qu'est-ce après tout que l'Union économique ? C'est, avant tout, l'Union douanière, l'élimination des barrières douanières qui entravent le libre échange entre nos Pays. Voilà donc une condition qui intéresse autant les hommes que les femmes, qui sont également des consommateurs et des producteurs. Le peuple entier, hommes et femmes, profitera de cette Union, ainsi que d'une organisation rationnelle de la production de tous ces Pays.

Mais qui réalisera cette Union ? Ce sont les Gouvernements, quand ils auront été convaincus que cette Union est dans l'intérêt de leur Pays ou de leur parti. Nous entrons déjà dans le domaine de la politique. Ici, assurément — objectent nos adversaires — il n'y a plus de place pour les fem-

mes. Dans les Balkans, tout au moins, la femme est exclue des partis politiques et, par bonheur, elle ne porte aucun intérêt à ces affaires, ayant assez à s'occuper de sa famille et de son ménage. La haute politique ! La politique extérieure ! Mais la femme du peuple, qui est obligée de mettre à profit toutes les ressources de son intelligence pour assurer un bon pot-au feu à ses enfants, qu'a-t-elle à faire de cette politique transcendante et abstraite ? Voilà l'erreur fondamentale, qui a tenu jusqu'ici les femmes à l'écart de toute activité politique. La politique, mais c'est justement pour ce pot-au feu qu'elle existe. C'est pour ce pot-au feu que ces guerres terribles ont dévasté nos Pays et jeté le deuil dans nos foyers. C'est pour ce bon pot-au feu que nous voulons fonder l'Union Balkanique.

Certes, il n'y a pas que du matérialisme dans ce mouvement d'une haute valeur humanitaire et civilisatrice. Mais c'est aux idéalistes de l'estimer à sa valeur. Pour la mère de famille, la ménagère, qui ne voit autour d'elle que de petits estomacs vides qu'il s'agit de remplir, l'essentiel est de savoir qu'une politique de collaboration entre nos Pays lui rendra sa tâche bien plus facile et moins ingrate. Lorsqu'elle en sera convaincue, elle en parlera à sa voisine et l'heureuse nouvelle sera répandue : il y aura bientôt un moyen d'en finir avec les guerres qui arrachent leurs fils d'entre leurs bras ; la vie ne sera plus aussi dure qu'auparavant. Voilà donc un grand courant pacifiste qui se forme dans l'opinion publique par les femmes, voilà la conscience balkanique qui commence à se créer dans les foyers mêmes. Quelle politique pourra résister à cette influence ? Il n'y a que des dictatures qui pourraient s'imposer par la force et contre l'opinion publique. Mais leur pouvoir ne peut être que provisoire. Ce sont des forces exterminatrices en minorité qui luttent avec les forces créatrices de tout un peuple. La lutte est inégale. Les forces créatrices seront toujours victorieuses en fin de compte.

Il est donc d'un intérêt vital que les femmes des Pays Balkaniques soient initiées à l'idée de l'Union économique et politique de leurs Pays, notamment les cultivatrices, dont ces régions, essentiellement agricoles, abondent, surtout en Roumanie, où les femmes ne sont pas seulement les collaboratrices de leurs maris dans les travaux des champs, mais sont souvent elles-mêmes à la tête d'entreprises agricoles considérables.

Pour ce qui concerne l'Union politique, qui sera la garantie de la paix dans les Balkans, il serait banal de répéter que la femme est le facteur pacifiste par excellence ; il suffit de constater l'immense travail de propagande pacifiste accompli ces dernières années, par toutes les organisations féminines internationales, qui, en dehors des buts divers qu'elles poursuivent séparément, ont uni leurs efforts pour préparer le chemin à la paix mondiale.

Mais c'est surtout pour le rapprochement intellectuel de nos peuples que la collaboration des femmes sera particulièrement précieuse. Qu'il s'agisse de l'éducation de la nouvelle génération, ou de la mise en pratique des résolutions, si intéressantes, de la Conférence sur le rapprochement intellectuel, l'importance du travail des femmes est indéniable. Il sera donc d'un intérêt primordial pour la Conférence non seulement de s'associer l'appui des organisations féminines de chaque Pays, mais aussi d'orienter toutes les tendances pacifistes, vagues ou inconscientes des femmes vers une activité positive coordonnée, d'abord dans chaque Pays séparément et ensuite dans l'ensemble des six Pays Balkaniques.

Une propagande intense est nécessaire pour arriver à ce que chaque organisation féminine, quel que soit son but spécial, chaque organisation sociale professionnelle ou de bienfaisance, adopte dans son assemblée annuelle une résolution en faveur de

l'Union Balkanique et des décisions de la 1ère Conférence. Une diffusion aussi étendue que possible des résolutions de la 1ère Conférence dans tous les cercles féminins est absolument indispensable; il en est de

même des conférences populaires afin de mettre les grandes masses, et surtout les femmes, en contact avec les principes de la Conférence.

AVRA S. THÉODOROPULO

LE ROLE DES ANCIENS COMBATTANTS DANS LE MOUVEMENT PACIFISTE BALKANIQUE

C'est maintenant, après la clôture de la 1ère Conférence Balkanique, que commence le sérieux effort pour réaliser, dans la mesure du possible, l'œuvre qui doit être le résultat normal des résolutions adoptées par la Conférence.

La Commission sur le rapprochement intellectuel a adopté à l'unanimité une résolution tendant à l'oubli le plus complet du triste passé et de tous les différends qui ont séparé naguère les divers pays Balkaniques et au rapprochement intellectuel et moral de ces peuples.

Il faut reconnaître que le facteur essentiel dans la solution violente des conflits a été constitué par la force armée des pays balkaniques. Ces armées, composées non pas de mercenaires mais des nations elles-mêmes, puisque chaque citoyen était obligé d'en faire partie, étaient des armées fratricides. Et cependant il serait injuste d'en accuser les combattants, parce qu'alors l'étendard de la paix n'était pas encore l'étendard commun à toutes les Nations; parce que la mentalité d'alors n'était pas la mentalité d'aujourd'hui. Peut-être était-ce pour l'humanité une dure nécessité de passer par toutes ces étapes de haines, d'horreurs et de catastrophes.

Mais aujourd'hui les temps sont changés. Les peuples se sont ressaisis et les gouvernements, plus conscients peut-être de leur rôle de conducteurs, inaugurent une politique nouvelle. Bien plus; les peuples ont commencé sinon à s'entr'aider du moins à aspirer à un idéal supérieur. C'est ainsi que les peuples des Balkans se sont rendus à

Delphes et qu'ils ont déclaré que "rien ne pourra plus les détourner de la voie nouvelle qu'ils se sont tracée".

Les Anciens Combattants des Pays Balkaniques, et particulièrement ceux de la Grèce, sont heureux d'ajouter à cette déclaration qu'ils demandent eux-aussi l'oubli du triste passé et des luttes fratricides. Pour y atteindre ils souhaitent entre eux l'établissement d'une union morale et d'une conjunte collaboration.

* *

Comment réaliser cette union et cette collaboration; C'est là une question sur laquelle notre prochain congrès des Anciens combattants hellènes aura à se prononcer.

En ma double qualité de secrétaire Général du Comité d'organisation du Congrès et de rapporteur sur cette question, qu'il me soit permis de faire ici quelques suggestions personnelles, quitte à les abandonner ou à les modifier, si la discussion montre une autre voie plus pratique et plus facilement réalisable.

Ce qui semble en principe indispensable c'est que chaque organisation d'anciens combattants des pays balkaniques fonde une "Section pour la paix". Une telle Section est déjà instituée dans l'organisation que j'ai l'honneur de présider. Par deux fois déjà elle a joué un rôle actif: elle s'est fait un devoir d'apporter sa modeste collaboration à l'occasion du XXVII^e Congrès International de la Paix et de la 1ère Conférence Balkanique. C'est par le moyen de ces Sections que réellement nos organisa-

tions pourront présenter un travail fécond en faveur de la paix.

Une fois organisées ces Sections pourraient désigner deux ou trois représentants qualifiés qui se réuniraient dans des conférences préparatoires en vue de préparer en commun leur plan d'action.

Ces réunions préparatoires seraient appelées à décider :

1) S'il est opportun, utile et possible de réunir un Congrès Interbalkanique des Anciens Combattants.

2) dans l'affirmative, quel serait le programme général des travaux d'un tel Congrès, autrement dit de quelle manière nos organisations renforceront les efforts des Conférences Balkaniques.

Les organisations des Anciens Combattants Balkaniques, réunies, peuvent compter sur un effectif d'au moins trois millions. C'est une véritable armée, une armée énorme qui demande des victoires, mais des victoires pacifiques, des victoires qui apportent à l'humanité si éprouvée, la tranquillité, le travail paisible et fécond, la concorde perpétuelle, le bonheur. Au lieu de la guerre, au lieu de la mort et de la dévastation les Anciens Combattants Balkaniques s'uniront pour répandre à profusion les rameaux d'olivier — les œuvres fécondes de la Paix.

A. — PH. PANAS

Président de la Confédération Nationale
des Anciens Combattants.

Ancien officier de la Justice Militaire.

TRÈS PROCHAINEMENT

HOTEL COSMOPOLITE

CONFORT MODERNE — EAU COURANTE

CHAUFFAGE CENTRAL — ASCENSEUR

BAINS — TÉLÉPHONES DANS TOUTES

LES CHAMBRES

AMEUBLEMENT LUXUEUX

PRIX MODÉRÉS

RUE IONOS — PLACE OMONIA

ATHÈNES

UN COUP D'ŒIL SUR LA LITTÉRATURE GRECQUE D'APRÈS GUERRE

Peut-on prétendre, dans le tourbillon de l'actualité littéraire, démêler des tendances nettement définies ? En Grèce, ce serait chose plus malaisée que partout ailleurs, puisque dans le domaine intellectuel, comme dans le domaine politique, nous avons jusqu'ici vécu dans le sillon d'un certain nombre de personnalités marquantes plutôt que dans la discipline d'idées et de principes. Aussi bien notre littérature n'a pas apporté sa contribution au concert européen en y versant des ouvrages d'une portée universelle et d'un métier achevé.

Quoique périlleux, il ne serait pourtant pas difficile de se livrer aux hypothèses d'usage pour supputer les causes de cette stérilité, qui, somme toute, n'est proportionnée ni à la population du pays ni à son degré général de culture. Et il y aurait fort à dire sur les ravages produits par la grande querelle de la langue, qui n'a pas encore fini de partager le pays en puristes et «démotocistes», sur les onze années de guerres, suivies du bouleversement de l'échange des populations, sur d'autres faits encore qui sembleraient fournir l'explication du phénomène. Mais il n'entre pas dans nos desseins de nous aventurer sur ce terrain. Qu'il nous suffise de constater que, malgré d'admirables exceptions, notre littérature n'a pas fourni dans son ensemble la somme d'œuvres capitales qu'on serait en droit d'en attendre.

Si cela est vrai des générations précédentes qui ont donné toute leur mesure, que dire de celles d'après-guerre, des «jeunes» d'aujourd'hui ? Tout au plus pourrait-on se hasarder prudemment à signaler un certain nombre de tendances qui s'ébauchent à peine et dont l'avenir seul pourra dire si elles portent le germe d'œuvres durables et universelles.

Une observation liminaire s'impose au seuil de notre littérature d'après-guerre : l'art de la prose semble disputer à l'art des vers la place prépondérante que celui-ci occupait jusqu'ici dans les lettres grecques. Est-ce à dire que l'équilibre soit déjà rompu en faveur de la prose ? Non point. Les «plus de quarante ans», qui n'ont pas cessé de produire, maintiennent dans leurs rangs l'incontestable suprématie de la poésie. Palamas n'a pas déposé la plume et si l'ensemble de son œuvre rencontre de nombreux détracteurs, il n'en est pas moins vrai que par une activité créatrice et critique de plus d'un demi-siècle, il commande l'admiration et le respect. Malakassis a donné son plus beau recueil en 1924 et pourrait aisément en publier un nouveau s'il voulait réunir les morceaux détachés qu'il a éparpillés dans les revues. Mais il n'en fait rien ; récemment encore il répondait à un interview : «je suis né en 1870, je suis mort en 1924». La haute conception qu'il s'est faite de la poésie lui a dicté ces paroles, si belles mais si injustes, puisqu'ayant enrichi notre poésie de quelques uns de ses plus purs joyaux, il aurait pu, il aurait même dû s'abstenir de ce renoncement philosophique. Gryparis travaille à la traduction des tragiques anciens et ses audaces créatrices ont soulevé des tempêtes. Porphyras se décidera bien à publier ses nouveaux vers, parmi lesquels on sait qu'il se trouve d'admirables marines. A côté d'eux une remarquable pleiade de poètes (il faut renoncer à citer des noms) ne cesse de produire avec plus ou moins de régularité et de succès, des œuvres souvent distinguées.

En revanche, les prosateurs qui correspondent à ces mêmes générations sont vite disparus et les vingt dernières années ont vu mourir plus d'un écrivain digne de ce

nom. A cheval sur les deux époques, Gregoire Xénopoulos poursuit infatigablement la tâche énorme qu'il s'est proposée, et qu'il a su remplir, de doter la Grèce d'un vrai romancier professionnel et d'un vrai auteur dramatique. Des talents comme ceux de Spyro Melas, des dons extrêmement originaux comme ceux de Branias, s'effondrent dans le journalisme quotidien.

On voit que dans la famille des écrivains arrivés le nombre et la qualité font pencher la balance du côté des poètes.

* *

On ne peut en dire autant des générations qui se sont produites ou affirmées dans les dernières années.

Certes nous ne manquons pas de poètes. La fin tragique de Caryotakis, la réclusion lamentable de Philyras, ont attiré l'attention sur l'œuvre puissamment originale de ces deux poètes, qui cependant n'occupent pas encore dans notre littérature la place élevée qui semble leur appartenir. L'œuvre de Sikélianos a eu, récemment encore, un retentissement universel, à l'occasion des fêtes delphiques dont il a été l'animateur inspiré. Le néochristianisme est représenté par les beaux vers classiques de Duras et par la poésie, souvent hermétique, de Papalzonis. L'œuvre de Varnalis se distingue par la sincérité de ses conceptions révolutionnaires et son ardent lyrisme. Celle de Madame Myrriotissa par cette note dououreusement suave et si essentiellement féminine, que nous avons tant aimée dans les poèmes de Marceline. Celle de Costas Ouranis par une sensibilité très sincère que mitige heureusement une légère ironie bienveillante envers les choses du passé et les amours défuntés. C'est dans les revues qu'il faut chercher les poèmes de Lapathiotis; on est récompensé des ennuis de la recherche par des poèmes, peu nombreux à la vérité mais d'une émotion intense et d'une facture impeccable. Citons encore le mallarméen Melahrinos dont l'œuvre capitale n'est pas encore achevée, Bekès, qui après avoir eu

des moments lyriques très heureux, verse actuellement dans le poème philosophique et enfin Yofilis et Psaltiras qui s'évertuent laborieusement à faire de la poésie «moderne». Moderne, dans le sens le plus élevé du terme, Cavafis l'est essentiellement. Son œuvre, violemment contestée, se distingue par ses préoccupations philosophiques, par sa facture originale et sa langue d'une corruption délicieuse et tout asiatique, comme aurait dit Sainte-Beuve. Bien qu'appartenant à la génération d'avant guerre, c'est lui que les jeunes générations reconnaissent pour chef, quand elles ne se bornent pas à sourire de pitié. Si notre avis personnel pouvait avoir le moindre intérêt nous nous empresserions de dire que nous sommes parmi les admirateurs fervents de la poésie de Cavafis.

Mais c'est surtout dans la prose que se reflètent les courants d'idées, les tendances littéraires, si tant est qu'on puisse donner des noms aussi pompeux aux manifestations de nos groupes littéraires.

Les dernières années ont assisté à une éclosion de nouvelles revues, dont on peut dire qu'elles absorbent la majeure partie de la production littéraire. C'est la «Néa Hestia», dirigée par le multiforme Xénopoulos, avec une certaine prudence qui, cependant, ne laisse pas d'accueillir et d'encourager les efforts des jeunes. C'était, naguère encore, les «Protopori» qui avaient succédé à la «Nouvelle Revue» dans son effort de créer un foyer de littérature révolutionnaire. C'est la revue «Protoporia» qui se propose de cultiver les tendances modernistes. Elle a récemment soulevé la question de l'alphabet latin et a su grouper en faveur de sa substitution à l'alphabet grec un bon nombre d'intellectuels, parmi lesquels le grammairien Philintas, le successeur de l'illustre Psycharis, dans la lutte scientifique contre les puristes. C'est encore la revue «Noumas» qui a connu des jours glorieux au plus fort de cette lutte et qui s'efforce, sous le fils Tangopoulos, de suivre

les traditions orthodoxes du père.

Mais ce n'est pas seulement dans les pages des revues qu'on devra rechercher les œuvres significatives des dernières années; il faut encore jeter un coup d'œil à l'étalage du libraire. A côté des œuvres nouvelles du conteur Travlantonis, des inombrables esquisses impressionnistes de Voutyras, de la production récente de Xenopoulos, qui a le talent de se renouveler sans cesse, l'après-guerre a révélé un certain nombre de jeunes écrivains. Il faut signaler le romancier Castanakis, dont le style, rompu à tous les trucs du métier, réussit souvent à masquer la pauvreté de l'émotion, sous l'éblouissant et paradoxal cliquetis verbal. Et Pikros, qui dans des œuvres toujours fortement senties, affirme un talent incontestable, souvent faussé par ses constantes préoccupations de communiste militant et par des concessions, souvent fâcheuses, au goût du grand public.

Nous avons eu, enfin, au printemps dernier, une véritable révélation, avec une œuvre maîtresse, un grand roman de guerre, «La vie dans le tombeau», dont j'apprends qu'une traduction française est en préparation sous le titre de «A l'ombre de la mort». L'auteur, M. Stratis Mirivilis, s'y révèle un maître écrivain. C'est le livre représentatif d'une génération, d'une époque. Nous en avons grandement besoin.

Toute cette activité n'a cependant pas réussi à créer de grands courants d'idées. Le nationalisme épuré, considéré comme une étape dans l'acheminement de la Société vers des temps meilleurs, aurait pu trouver dans les ouvrages de Jean Dragoumis un modèle et un appui. D'autre part, la jeunesse inquiète et méditative aurait pu puiser dans l'œuvre de Cazantzakis l'exemple d'un noble esprit consacré à l'étude des problèmes métaphysiques. Pourtant ces écrivains sont restés à l'état de cas isolés; on ne peut en dire qu'ils aient formé école.

Il en est de même, croyons-nous, des tendances purement nationales, par opposi-

tion aux tendances européennes, que certains critiques se plaisent à dégager. Il se pourrait bien qu'en y mettant de la bonne volonté et pour la commodité du classement, on puisse effectivement envisager la littérature contemporaine sous ce double aspect. Mais cette discrimination ne s'impose pas d'elle-même par le nombre et la valeur des auteurs qui formeraient les deux camps.

Le théâtre a été le plus abandonné des genres littéraires. Aux œuvres de Xénopoulos, Mélas, Horn, Moraïtinis, les jeunes n'ont rien à opposer. Seul le nom de Bogris a réussi à percer; une tentative récente et collective de «jeunes», parmi lesquels il y avait quelques vicillards, n'a rien révélé.

Quant à la critique, elle surabonde depuis quelques années, si bien qu'une statistique facétieuse pourrait aisément mettre en regard de chaque nom d'auteur un nom de critique. Malheureusement il arrive rarement que la bonne foi s'allie à la compétence. On doit citer parmi les critiques les plus en évidence Politis et Apostolakis, qui se sont imposés à l'attention publique par une vaste culture, que trop souvent, malheureusement, ils mettent au service d'une négation systématique de toutes les valeurs. Il faut aussi se rappeler Alkys Thrylos, dont la consciencieuse application attire l'estime de plus en plus grande du monde des lettres. Et les trois critiques de la «Néa Hestia», Paraschos, Agras et Haris qui ne sont pas réputés pour leur bienveillance.

Est-il nécessaire de conclure? Si; car dans cette courte et rapide esquisse nous avons peut-être appuyé outre mesure sur l'incertitude de notre orientation littéraire; nous pourrions être certains que l'ère des tâtonnements la valeur de belles œuvres isolées. Elles se succèdent, cependant, avec une fréquence qui commande l'optimisme. Tenons pour certain que l'ère des tâtonnements est close.

X. LEFCOPARIDIS

INFORMATIONS POLITIQUES

BULGARIE

Le commencement du mois de novembre a mis fin aux fêtes de la réception du couple royal en Bulgarie et aux solennités de la bénédiction nuptiale d'après le rite orthodoxe, qui a eu lieu dans la grande Cathédrale de Sofia.

Le renouvellement des Conseils Généraux a été précédé d'une campagne électorale des plus acharnées. Après de longs et « laborieux » pourparlers en vue d'établir une plateforme électorale permettant de larges coalitions, les partis les plus importants de l'opposition, sans arriver à une entente sur les grandes lignes de leur politique, ont abouti, la veille des élections, à des compromis rien que sur les listes électorales. Le désir de renverser le gouvernement a passé devant toute autre considération.

Les élections, qui ont eu lieu le 9 novembre, n'ont donné au gouvernement que 43 % des voix. Mais les résultats, de par le jeu du système électoral, lui ont permis de garder à peu près le même nombre de sièges dans le sein des Conseils Généraux, de sorte que, après les élections, tous les partis ont pu chanter leur grande victoire. En réalité, ces élections, grâce aux coalitions locales les plus disparatées, n'ont pas permis de vérifier jusqu'à quel point le parti gouvernemental jouit encore de la confiance du peuple d'autant plus qu'aux élections municipales, qui ont eu lieu dans une quarantaine de villes et villages la semaine précédente, le gouvernement a recueilli les 60 % des voix.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement est toujours au pouvoir, aux prises avec des plus graves difficultés économiques dans lesquelles la Bulgarie se débat depuis bien avant la crise mondiale.

Dans l'ordre économique, le gouvernement vient de déposer au Sobranié un projet de loi pour la création d'un Institut national d'exportation, dont le but principal sera, pour le moment, l'achat du blé et du maïs à des prix supérieurs à ceux du marché, en vue de soulager les populations rurales. — Un crédit de 700 millions de lévas sera mis à la disposition de l'Institut.

D'un autre côté de sérieuses économies sont prévues dans le futur budget de l'Etat. On parle d'une diminution variant de 10-20 % des traitements des fonctionnaires. — Il est encore trop tôt de discuter ou de faire des prévisions sur les résultats de toutes les mesures envisagées pour la diminution des charges fiscales et la ranimation du marché intérieur. Contentons nous de souligner les louables efforts de l'Etat pour venir à bout des difficultés de l'heure présente.

Le Sobranié a repris ses travaux le 11 de ce mois-ci et les débats sur la réponse au Message

de Trône, qui ont donné lieu à de larges discussions sur la politique extérieure du gouvernement, ont souligné encore une fois le désir unanime de la Chambre pour la continuation de la politique de paix et de bonne entente avec les pays voisins.

INTERIM.

GRECE

Au calme politique qui a duré pendant toutes les vacances d'été et jusqu'au milieu de l'automne, a succédé un mouvement assez vif, aussi bien dans les Corps Législatifs que dans les milieux extraparlimentaires.

Pendant que le Président du Conseil, M. E. Venizélos, accompagné de M. A. Michalacopoulos, Ministre des Affaires étrangères, se trouvait dans la capitale turque, afin de signer avec la République voisine les traités historiques, dont nous rendons compte dans notre livraison d'aujourd'hui, une conspiration de militaires a été découverte à Athènes, presque au moment où elle allait éclater.

Une vingtaine de personnes, anciens officiers pour la plupart, ont été arrêtés. Parmi eux l'ancien dictateur, le Général Pangalos. Cette conspiration, qui se proposait le renversement du Cabinet et, apparemment, l'instauration d'une nouvelle dictature, ne s'était acquise-semble-t-il la collaboration d'aucune personnalité politique. Les conspirateurs arrêtés ont été écroués et les autorités compétentes judiciaires poursuivent l'instruction.

La découverte de ce complot avorté a déterminé M. le Président du Conseil à assumer en personne les fonctions de Ministre de la Guerre; en même temps il en confiait le Sous-Secrétariat d'Etat au Général Catéhakis, qui conserve en même temps ses fonctions de Gouverneur Général de l'île de Crète. M. S. Sophoulis, ci-devant Ministre de la Guerre, vient d'être élu Président de la Chambre des députés.

Les travaux de la Chambre ont donné l'occasion à M. M. Tsaldaris, Cafandaris et Zavitsianos, d'interpeller vivement le Gouvernement sur l'attitude qu'il a adoptée dans la question du prix du pain; ces interpellations n'ont cependant pas réussi à ébranler la forte majorité dont le Gouvernement dispose. Toutefois il est à remarquer qu'à cette occasion une grande partie de la presse républicaine a adopté une attitude nettement hostile au cabinet et à la personne de M. Venizélos.

L'opinion publique a été vivement émue ces dernières semaines par la découverte de graves abus commis dans la préparation de la quinine de l'E-

tat. Une large enquête est menée, qui a abouti à l'arrestation du Directeur général de l'Institut chimique de l'Etat.

HELLADIOS

* *

M. Bénès en Grèce

Le Ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, et Mine Bénès se proposeraient de rendre à M. Vénizélos sa dernière visite à Prague.

M. Bénès n'a pas encore fixé la date de son voyage en Grèce.

* *

M. Marinkovitch à Athènes

Suivant une dépêche du Ministre de Grèce à Belgrad, M. Marinkovitch, Ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, visitera Athènes dans le courant du mois de Décembre.

M. Marinkovitch entreprend ce voyage, à la suite d'une entrevue qu'il avait eue à Genève, en Septembre dernier, avec M. Michalacopoulos, Ministre des Affaires étrangères de Grèce, qui lui avait exprimé son désir de le voir visiter la capitale grecque.

A l'occasion de ce voyage M. Michalacopoulos a déclaré aux représentants de la Presse que la rencontre périodique des Ministres des Affaires étrangères des Etats Balkaniques — qui avait fait, on s'en souvient, l'objet d'un vœu de la Conférence d'Athènes — lui semble parfaitement réalisable. Il a laissé entendre qu'il en conférerait avec M. Marinkovitch et que, M. Mironesco ne pouvant s'absenter de Bucarest, il est probable que la première réunion des Ministres Balkaniques aura lieu dans la capitale de Roumanie.

TURQUIE

Formé au mois de septembre dernier le parti d'opposition de Fethi bey vient d'être dissous. Il n'aura même pas vécu trois mois.

Il semble que le leader du nouveau parti se soit mépris quelque peu sur l'appui de Mustafa Kémal pacha sur lequel il avait indubitablement compté. De fait, il a eu, au début, de sérieux encouragements de ce côté-là. Mais l'agitation dans les esprits qui se manifesta lors de la tournée de Fethi bey dans le vilayet de Smyrne a donné lieu à une réaction des milieux gouvernementaux qui n'ont pas manqué de peser sur l'attitude du Président de la République. Le Gazi a dû proclamer publiquement et hautement qu'il demeure à la tête du parti du peuple. Il renforçait ainsi le cabinet Ismet pacha de son autorité indiscutée et de son énorme prestige; du même coup il prononçait un arrêt fatal à l'endroit de l'opposition. Car celui qui gouverne en fait en Turquie, celui qui jouit d'un prestige inégalable dans le pays et de la confiance du peuple, c'est Mustafa Kémal pacha, quelles que soient ses fonctions officielles.

On revient ainsi au système du gouvernement parlementaire absolu. Système qui a beaucoup de bien pour les régimes nouveaux mais qui, aux responsabilités politiques des gouvernants, ajoute de grandes responsabilités morales. Administrer un pays sans contrôle, parlementaire et sans frein politique, est une lourde tâche; pour tout conseiller et pour tout élément modérateur on n'a que sa propre conscience. On la soumet parfois à de dures épreuves. Apparemment on pense en Turquie que, de deux maux, celui de l'absence d'opposition, source de discussions et d'agitation souvent vaines, est pour l'instant le moindre.

M.

* *

Légation de Turquie à Athènes

M. Sedad Zéki bey, premier secrétaire de la Légation de Turquie à Athènes, vient d'être promu au rang de Conseiller de cette Légation.

Notre revue est heureuse de s'associer aux nombreux amis du très sympathique et distingué diplomate turc pour lui adresser à son tour ses sincères félicitations de cette promotion si méritée.

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

BULGARIE

La balance du commerce extérieur durant les 10 premiers mois de l'année 1930

De Janvier à Octobre 1930 la Bulgarie a importé 264.967 tonnes de marchandises d'une valeur de 3.819 millions de leva. Pendant ce même espace de temps, l'exportation bulgare a été de 430.747 tonnes de marchandises, d'une valeur de 5.026 millions de leva.

En comparant ces chiffres à ceux de l'année dernière, le quotidien de Sofia «La Bulgarie» constate un excédent de 1.207 millions, par opposition à un déficit de 1.766.8 millions, par quoi se soldait la balance de la période correspondante l'année dernière.

* *

La création d'un Institut d'exportation

Suivant l'exemple de la Roumanie et de la

Yugoslavie, le Ministère du commerce, de l'industrie et du travail bulgare prépare un projet de loi qui prévoit la création d'un Institut d'exportation, destiné à exercer un contrôle officiel sur la qualité et l'emballage des produits périssables exportés de Bulgarie.

* *

Ratification par la Bulgarie de deux conventions internationales du travail

La ratification formelle, par le gouvernement royal de Bulgarie, des conventions concernant l'assurance-maladie des travailleurs de l'industrie et du commerce et des gens de maison et l'assurance-maladie des travailleurs agricoles (dixième session, 1927) a été enregistrée par le Secrétariat de la Société des Nations le 1er novembre dernier.

GRÈCE

Les négociations gréco-roumaines

Les pourparlers entre la Grèce et la Roumanie pour la conclusion d'une convention pour le commerce, la navigation, etc., suspendus au mois de Juin dernier, viennent de reprendre à Athènes. Ils sont menés, du côté roumain, par M. M. Stoïresco, Directeur de la Section conventionnelle du Ministère des Affaires étrangères roumain, Dindiresco, Directeur au Ministère de l'Economie Nationale, et Manesco, attaché commercial de la Légation de Roumanie à Athènes; du côté grec, par M. M. Xydakis, Directeur général du Ministère des Affaires étrangères, Vouros, Directeur de la Section conventionnelle de ce Ministère, Rossetti, adjoint au Directeur général, Chr. Diamandopoulos, G. Melas, Al. Argyropoulos et Syndikas, fonctionnaires du même Ministère.

Les relations commerciales des deux pays étaient régies par la convention provisoire de 1927. Celle-ci devait expirer au mois de Juin dernier mais, eu égard aux négociations alors en cours à Bucarest pour la conclusion d'une convention définitive, elle a été prorogée jusqu'au mois de Septembre.

Comme on sait, les vacances d'été ont surpris les négociateurs avant qu'ils aient pu terminer leur tâche, lourde en raison du grand nombre des questions à débattre, et complexe par la diversité des intérêts en jeu. Aussi, a-t-il été décidé, au cours d'une rencontre à Genève au mois de Septembre dernier, entre M. Michalacopoulos, Ministre des Affaires étrangères de Grèce, d'une part, et M. M. Mironesco, actuellement Président du Conseil et Matjaru, Ministre du Commerce de Roumanie, de l'autre, de maintenir le statu quo

conventionnel jusqu'au 1er Novembre 1930.

Les pourparlers porteront sur les actes à conclure suivants :

- a) Convention d'établissement et consulaire;
- b) » pour le commerce et la navigation;
- c) » vétérinaire;
- d) Protocole relatif à la reconnaissance de la personnalité civile des Eglises et communautés grecques en Roumanie.

Seront, en outre, réglées certaines questions spéciales intéressant les deux parties, telles que la question des biens helléniques expropriés en Roumanie et des «schleps», appartenant à des ressortissants hellènes et réquisitionnés pendant la guerre par les autorités roumaines.

Comme on voit, le programme des travaux est bien chargé. Qu'on ne s'étonne pas, dès lors, si les pourparlers sont de quelque durée.

Les conventions à conclure faciliteront, sans nul doute, le développement des rapports commerciaux entre les deux pays Balkaniques. A l'heure qu'il est les exportations roumaines à destination de la Grèce se montent à deux milliards de lei par an; celles de la Grèce pour la Roumanie à 250 millions de lei.

P. M.

* *

La diminution de la mortalité à Athènes et au Pirée

Suivant des déclarations faites à la Presse par M. Papas, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Hygiène, le nombre des décès à Athènes et au Pirée a été cette année de 20 % inférieur à ceux de l'année dernière. Par contre le nombre des naissances a sensiblement augmenté. (10.003 contre 8.565 pour Athènes et 5.851 contre 5.142 pour Le Pirée)

* *

Vers l'application des résolutions de la Conférence d'Athènes.

Les tarifs postaux interbalkaniques

On se rappelle que la Conférence d'Athènes avait émis le vœu qu'une Union Postale Interbalkanique fût créée, instituant entre les Pays de Balkans des tarifs égaux à ceux qui sont en vigueur pour l'intérieur de ces Pays. En application de cette résolution, M. Penthéroudakis, Directeur général des P. T. T. a été autorisé par le Conseil des Ministres à se mettre en rapport avec les administrations des autres Etats intéressés pour rédiger un projet de convention postale interbalkanique.

Rappelons, à cette occasion, que la Commission des communications de la Conférence d'Athènes avait rédigé un projet de convention postale interbalkanique, qui avait été unanimement adopté par l'Assemblée plénière.

Création de bureaux de placement

Le Ministère de l'Economie Nationale vient d'achever la rédaction d'un projet de loi qui institue dans les grandes villes du Pays des bureaux officiels, ayant pour attributions le placement d'employés, d'ouvriers et de domestiques chômeurs.

* *

La loterie de Delphes

Le Comité d'organisation de la loterie organisée au profit des fêtes delphiques a été autorisé à conclure un emprunt jusqu'à concurrence de un million de drachmes.

Suivant le règlement promulgué en application de la loi y relative, la valeur totale des billets de cette loterie ne pourra pas dépasser le montant de 36 millions de drachmes par an, le prix minimum de chaque billet étant fixé à 200 drachmes.

* *

Le budget 1931 - 1932

Pour la deuxième fois depuis de longues années, la loi de finances a été déposée au Parlement hellénique avant l'ouverture de l'exercice auquel elle se rapporte.

Le budget en question est le premier qui soit exempté de l'obligation assumée par la Grèce, en vertu du Protocole de Genève, de soumettre des rapports trimestriels au Conseil de la Société des Nations, sur l'œuvre de l'assainissement financier du Pays.

Les dépenses prévues par le nouveau budget s'élèvent à 10.173 millions et les recettes à 10.181 millions de drachmes. Soustraction faite des chefs, qui se compensent, les dépenses s'élèvent à 9.972 millions et les recettes à 9.980 millions de drachmes.

Les dépenses se répartissent comme suit :

Corps Législatifs :	46.440.361
Ministère des Finances :	5.114.729.004
» des Affaires étrangères :	127.145.874
» de Justice :	218.514.083
» de l'Intérieur :	549.304.255
» des Communications :	692.081.208
» de l'Instruction Publique :	680.045.106
» de l'Economie Nationale :	109.233.534
» de l'Agriculture :	405.454.173
» de l'Hygiène :	196.432.403
» de la Prévoyance Sociale :	360.639.104
» de la Guerre :	1.130.845.005
» de la Marine :	394.515.221
» de l'Aviation :	146.397.254

Quant aux recettes, elles se répartissent comme suit :

9.233 millions :	recettes ordinaires.
370 millions :	réparations allemandes.
312 millions :	recettes extraordinaires (inté-

riels du produit de l'emprunt pour la construction de voies ferrées, vente d'obligations des échangeables revenues à l'Etat, prescription de coupons d'emprunts nationaux, etc.)

En déposant le budget à la Chambre, M. Maris, Ministre des Finances a fait observer qu'à la clôture de l'exercice en cours les excédents des budgets précédents s'élèveront à la somme de 411.720.812, qui serviront de marge de sécurité contre toute éventualité imprévue et qui renforceront les disponibilités du Trésor.

ROUMANIE

La Roumanie vient de ratifier quatre conventions internationales du travail

Le bureau international du Travail vient d'être avisé de la ratification, par la Roumanie, des quatre conventions ci-après.

1° — la convention de Gênes de 1920 qui, en cas de naufrage d'un navire, assure aux marins servant à bord une indemnité pour faire face au chômage résultant de la perte du bateau. Cette convention se trouve actuellement ratifiée par 17 Etats.

2° — la convention de Gênes de 1920 qui tend à organiser le placement gratuit des marins dans des conditions offrant toutes garanties aux parties intéressées. Cette convention se trouve actuellement ratifiée par 18 Etats.

3° — la convention de Genève de 1921 qui interdit l'emploi des enfants de moins de quatorze ans dans les entreprises agricoles pendant les heures fixées pour l'enseignement scolaire. Cette convention se trouve actuellement ratifiée par 13 Etats.

4° — la convention de Genève de 1921 qui assure aux travailleurs agricoles les mêmes droits d'association et de coalition qu'aux travailleurs de l'industrie. Cette convention se trouve actuellement ratifiée par 22 Etats.

Le nombre total des ratifications de conventions internationales du travail, officiellement enregistrées, s'élève maintenant à 414.

La Roumanie, pour sa part, a ratifié 16 conventions.

TURQUIE

Les projets économiques du gouvernement turc

Le projet économique préparé par le gouvernement turc contient une analyse approfondie des mesures générales à adopter pour l'augmentation de notre production agricole — tels que celle des céréales et des denrées alimentaires. Pour

augmenter notre production, les travaux agricoles seront menés d'une façon plus scientifique, la qualité des graines sera améliorée, de même que le transport et le crédit agricole. Une lutte sera de plus entamée contre les animaux nuisibles à l'agriculture. L'Institut agricole d'Ankara sera inauguré cette année et six écoles d'agriculture, actuellement fermées, rentreront en activité. Six autres écoles de fermiers seront créées.

Selon les statistiques actuelles, le nombre des bêtes utilisées pour labourer la terre est en Turquie de 3.491.017 têtes.

L'étendue des terrains cultivés s'élève à 212 millions de deunums*). Celui des terrains cultivables mais qui ne sont pas cultivés faute de bras, s'élève à 149 millions.

Les deux tiers de notre population se composent de laboureurs; 120 deunums de terre reviennent en moyenne à chaque famille de cultivateurs; 1.246.708 familles de cultivateurs ont cultivé en moyenne 25 deunums chacune (2½ hectares).

Des cours locaux ou mobiles seront organisés pour répandre les connaissances agricoles. Des cours d'agriculture seront donnés dans l'armée et dans les écoles normales, ce qui sera profitable aux jeunes hommes retournant à leurs champs ou enseignant dans les villages.

Seivant un calcul fait, il existe dans notre pays plus d'un demi-million de charrues. Il en ressort que sur 1 million 700.000 laboureurs, 1 million 200.000 utilisent des charrues primitives. Or, le progrès réalisé par le pays dans le domaine agricole est dû à l'utilisation de la charrue moderne. Le gouvernement se fait un devoir de supprimer la charrue primitive pour la remplacer dans un délai déterminé par la charrue moderne.

Cette substitution, qui sera réalisée dans quelques années, constituera les bases de la modernisation du système agricole.

En estimant à 10 livres en moyenne le prix des charrues qui seront distribuées aux cultivateurs, il est nécessaire de disposer d'une somme de 12 millions pour munir de charrues un million 200 mille cultivateurs. Ces charrues seront achetées au fur et à mesure avec les sommes que le ministère de l'Economie Nationale allouera chaque année à cet effet. Elles seront cédées à des prix modiques aux cultivateurs, aux coopératives des villages.

On envisage la possibilité d'introduire l'emploi des tracteurs à des proportions déterminées et de mettre en demeure ceux qui les vendent d'assurer les besoins dans un certain délai.

En Turquie pour fumer les terres cultivées, il serait nécessaire d'avoir annuellement une quantité d'engrais (fumier) produite par 15 millions

de têtes de race bovine. Ces besoins ne sont assurés qu'à moitié. Malgré cela, de l'engrais turc est expédié aux îles de la mer Egée. En outre, dans plusieurs endroits, le fumier est utilisé comme combustible. Aussi est-il nécessaire de porter au double le nombre du bétail, d'arrêter l'exportation du fumier, d'empêcher qu'il soit utilisé comme combustible et d'indiquer aux cultivateurs turcs les moyens d'amélioration de l'agriculture.

Pour améliorer la quantité des graines on veillera à ce que les graines soient nettoyées et on répandra des graines sélectionnées.

Des stations de culture du coton et des figues seront créées à Aïdine, du tabac à Sansoun, du raisin à Manissa, des pommes de terre à Akhissar du maïs à Tcharchamba, des olives à Erzeroum, Gireson, Aivalik, des fruits à Sapandja et Amassia, du riz à Marache et Tosia.

Les frais relatifs à la création des stations de tabac seront assumés par l'administration du monopole de tabac, ceux des stations des oliviers par l'Evkaf, ceux des stations de raisin par le monopole des spiritueux. Les autres frais seront assumés par le ministère de l'Economie nationale.

L'élaboration et l'amélioration des tarifs et des affaires de transport, qui constituent l'un des facteurs principaux de l'augmentation et la valorisation de la production, forment la partie la plus importante des projets économiques. Le projet prévoit la mise en état de la chaussée conduisant d'Erzeroum à Trébizonde pour assurer les transports avec plus de facilités et plus de sécurité. La construction d'une voie ferrée sur ce parcours coûterait 15 millions de livres, ce qui vaut la peine d'être étudié.

Quant on aura assuré des services rapides de bateaux à vapeur entre Stamboul-Izmir-Alexandrie, Stamboul-Izmir-Triest-Marseille, certains de nos articles d'exportation acquerront plus de valeur, et l'exportation des fruits frais, des légumes et des œufs augmentera. Les conditions et les tarifs des transports seront améliorés.

Dans les tarifs, on unifiera les frais de transport par chemin de fer et par bateau, les droits de quai, de port, d'échelles, de façon qu'ils ne nuisent pas au transport des récoltes et ne soulèvent pas des difficultés dans leur écoulement.

On donnera de l'importance à la construction de silos et d'ici là on procédera sans retard, pour la conservation des céréales, à la transformation en béton des planchers des hangars. On aura de plus soin de les munir de clôtures. Dans la question des transports, il a été jugé utile de s'occuper aussi des transports fluviaux.

Un spécialiste sera mandé pour assurer le développement des coopératives, pour établir les conditions dans lesquelles elles fonctionneront, ainsi que leurs statuts. Une section de l'enseignement de la coopération sera créée à l'Ecole Supérieure de commerce de Stamboul.

* 1 deunum équivaut à 1/10 d'hectare.

Il a été jugé utile d'achever et de soumettre à nouveau à la G. A. N. le projet de loi relatif à la création d'un office national d'exportation. On envisage, à l'instar des offices de protection du raisin tels qu'ils fonctionnent en Grèce, de créer des organisations pareilles s'occupant de produits d'exportation déterminés.

(Bulletin de la Chambre de commerce et d'industrie de Stamboul).

* *

La production du tabac en Turquie

La production de tabacs en Turquie est évaluée cette année à 45 millions de kilogrammes, contre 38 millions en 1929. Ainsi la production actuelle présente une augmentation de 7 millions de kgrs., qui est due en majeure partie à l'augmentation de la production dans le district de Smyrne.

La récolte de cette année se répartit, par district, de la manière suivante : Smyrne 22.500.000; Balikesser-Chiounen 1.500.000; Brousse 2 millions 500.000; Nicomédie (Ismidt), Guéivé, Ak-Hissar 2.000.000; Hendek 750.000; Dujdjé 1.000.000; Andrinople 1.800.000; Artvine 750.000; Trépizonde 1.300.000; Samson 3 millions; Bafra 3.000.000; Alaham 500.000; Sitoupe Ghérézé 1.000.000; Tearchamba 300.000; Hadjikeuy Merzifoun 300.000 et Tassova 2 millions 500.000. Au total 45 millions de kilogrammes.

Pour ce qui est de la qualité de ces tabacs il semble que dans plusieurs districts la récolte ait été défectueuse, par suite du développement anormal des plantes, des conditions météorologiques défavorables et de plusieurs maladies.

YOUGOSLAVIE

La construction de la voie ferrée adriatique

Les travaux sur la ligne adriatique, qui reliera Belgrade et, par Belgrade, le reste du réseau ferroviaire à voie normale, à l'Adriatique, à Kotor, s'effectuent à une allure accélérée. La ligne est déjà construite et ouverte aux communications jusqu'à Kraljevo. De cette ville à Raska la ligne, longue de 65 kilomètres, sera achevée au printemps de l'année prochaine. Le secteur de Raska à Kosovska Mitrovica, d'une longueur de 59 kilomètres, sera prêt à la fin de l'année prochaine. Il s'ensuit que dans un an, la ligne ira jusqu'à Kosovska-Mitrovica.

Kosovska-Mitrovica est déjà relié à la ligne à voie normale de Skoplje. L'on voit donc que cette dernière ville, donc toute la Serbie Méridionale,

auront dans une année deux lignes de chemins de fer pour Belgrade, et par Belgrade pour les autres régions de l'Etat. Pour l'instant, nous avons seulement une ligne, celle par Nis-Vranja. C'était toujours un grand risque au point de vue de la défense nationale, étant donné que la ligne passe très près de la frontière. Pendant la guerre mondiale, on a pu voir le danger d'avoir une ligne semblable.

De Belgrade à Kragujevac, on travaille à la nouvelle ligne qui a seulement pour tâche de relier plus convenablement que ne le fait la ligne par Lapovo, existant déjà, la capitale à la ligne adriatique.

De Kosovska-Mitrovica, la ligne atteindrait Pec, Andrijeviça, puis Kotor. Les détails du tracé pour la partie inférieure de la ligne ne sont pas encore fixés. Ils le seront très prochainement, et l'on commencera alors à construire cette partie de la ligne par laquelle sera achevée la ligne entière. Belgrade obtiendra ainsi une liaison directe avec Kotor.

À côté de la liaison Belgrade-Kosovska Mitrovica, sera bientôt terminée une autre ligne qui reliera mieux encore notre Etat à l'Adriatique. Encore avant la guerre, on commença la construction de la ligne Prahovo—à la frontière roumaine—à Nis, comme partie de la ligne transbalkanique.

Cette ligne est déjà ouverte aux communications, tandis que la partie de la ligne Nis-Pristina est déjà construite. Comme Pristina se trouve sur la ligne Kosovska Mitrovica-Skoplje, la ligne Nis-Pristina aura à Kosovska Mitrovica une issue à la ligne adriatique.

On travaille en ce moment à la construction, près de Prahovo, du pont sur le Danube, qui reliera la Roumanie et la Yougoslavie. Par la construction de ce pont, la ligne de chemin de fer Nis-Prahovo trouverait son prolongement sur les chemins de fer roumains. Et la Roumanie obtiendrait aussi une issue à la Mer, à Kotor et ceci par une ligne qui irait par Nis-Pristina.

Les travaux, tant pour le secteur de la ligne à Pec et Kotor.

Kosovska Mitrovica que pour le pont sur le Danube, doivent être effectués rapidement, de sorte que, dans quelques années, nous aurons, non seulement une liaison directe de Belgrade à l'Adriatique, mais aussi une issue directe de la Roumanie à la côte yougoslave de la Mer Adriatique.

(Revue Economique de Belgrade)

Tout reçu doit porter la signature du gérant et le sceau de la Revue

ARTS & LETTRES

BULGARIE

La chanson populaire bulgare

Il y a quatre ans, on a créé, au Musée national d'Ethnographie à Sofia, une section de musique populaire, longtemps attendue par les musicologues bulgares et c'est depuis cette date qu'on recueille d'une manière systématique les mélodies des nos chansons populaires. Actuellement le Musée possède déjà les mélodies de dix-sept mille chansons, y compris les variantes. Au mois de mai dernier, on a terminé les travaux de recherches dans toute la Bulgarie du Nord, ainsi que dans une grande partie de la région des Rhodopes. Les chansons macédoniennes sont notées ou sur place, ou par l'intermédiaire de réfugiés actuellement établis dans les limites du royaume.

Les causes qui ont contribué au développement et à la formation de la chanson populaire bulgare sont très nombreuses et très variées. La situation géographique particulière du pays et un riche passé historique ont favorisé la formation d'une culture où l'on voit encore, dans le cadre d'un christianisme mal assimilé, persister et se mêler les traces des coutumes païennes des anciens Bulgares, Slaves et Thraces. Assez nombreuses sont les chansons dites de Lazare, de Noël, etc., dont quelquesunes sont chantées encore dans tout le pays et nous invitent à chercher leur origine lointaine dans le passé païen des peuplades qui ont pris part à l'organisation de l'Etat bulgare.

Or, la chanson populaire bulgare s'est épanouie sous la double influence de la chanson apportée par les anciens Bulgares et de celle des Slaves fixés dans les limites de l'Etat bulgare. Plus tard, après la conversion au christianisme, le chant religieux oriental a exercé une certaine influence sur notre chanson, de même que, plus tard encore, elle a subi l'influence de la musique turque.

Ainsi fécondée, la chanson populaire bulgare fleurit et se développe d'une façon tout à fait particulière par rapport aux autres chansons slaves.

Elle est en général homophone. Il existe, cependant, dans la Région de Razlogue, aussi bien que dans presque toute la région habitée par les Chopes (paysans des régions occidentales de la Bulgarie) une sorte de diaphonie, tout à fait particulière, n'ayant rien de commun avec les chansons à deux voix, en tierces des autres Slaves.

Une grande partie de nos chants populaires sont des chants libres, sans mesure, c'est-à-dire des chansons dont le mouvement de la mélodie n'est pas dans les cadres sévères de la mesure.

C'est le cas d'un grand nombre de chansons de la moisson et des Youmaks (chansons héroïques), de celles qu'on chante à table, ainsi que de quelques-unes parmi les chansons de nocés et de sédianka (veillée).

Parmi les mesures employées dans la musique européenne, celle qui se retrouve le plus souvent dans la chanson bulgare, est la mesure de deux quatre (2/4). C'est la mesure d'une danse nationale bulgare, une sorte de ronde appelée «horo». La mesure de 3/4 est également employée, surtout dans les chansons des Rhodopes; elle n'est cependant pas adaptée à la danse. Mais ce qui est le plus caractéristique, au point de vue métrique, pour la chanson populaire bulgare, ce sont les mesures irrégulières, formées par un temps prolongé, qui augmente le temps normal de la moitié de sa durée. Les combinaisons très nombreuses et variées de ce temps prolongé avec un ou plusieurs temps normaux, forment une série de mesures irrégulières. Presque toutes les mesures irrégulières sont adaptées à la danse.

La ligne mélodique dans notre musique populaire représente, dans la plupart des cas, une suite de secondes: petites, grandes, agrandies. Les intervalles préférés sont: la quarte et la quinte naturelles dans les limites desquelles la mélodie se meut le plus souvent. La petite septième et l'octave, bien qu'elles ne soient pas très fréquentes, se rencontrent aussi.

Les bases toniques sur lesquelles repose la richesse musicale de notre chant populaire sont aussi très variées. La tonalité prédominante est celle qui est basée sur l'échelle a, h, c, d, e, f, g, a. La tonalité dorienne basée sur l'échelle d, e, f, g, a, h, c, d est également fréquemment employée, ainsi que la tonalité majeure ordinaire. La gamme mineure harmonique (a, c, d, e, f, g, a) est très répandue aussi.

De très belles chansons sont chantées dans la tonalité lydienne et phrygienne (d'après Glazounov).

Dans la construction de la chanson populaire bulgare, on remarque une grande simplicité et des formes très courtes de deux, trois, quatre, cinq et six mesures nous indiquent une création tout à fait primitive.

L'intérêt qu'on porte à notre folklore musical, à l'heure actuelle, est très grand, car la chanson a le mérite d'être une des manifestations les plus intéressantes du génie créateur populaire et son étude approfondie doit aller de pair avec celle de toutes les questions concernant l'ethnographie.

(Extrait de la conférence faite au monastère de Rila à l'école d'été pour la paix et la liberté, par M-me Raina Kazarova, assistante de musique nationale au Musée d'Ethnographie à Sofia).

Le livre bulgare le plus lu

Sur l'ordre du Ministère de l'instruction publique il a été procédé parmi les élèves des écoles de Sofia à une enquête originale sur le livre bulgare le plus lu.

L'enquête a révélé que ce livre est le roman d'Ivan Vazov «Sous le joug».

GRÈCE

Une Anthologie néo-grecque

M. Jean Michel fait paraître à Paris, chez Albert Messein, une Anthologie des poètes néo-grecs, de 1886 à 1929.

Abondamment préfacé par Madame la Comtesse de Noailles, par M. Philéas Lebesgue et par l'auteur, suivi de notices bibliographiques et d'une table de matières, le livre se réduit à 164 pages, qui, à la vérité, suffiraient à donner au lecteur une idée de la poésie grecque contemporaine, si le choix des poètes et des poèmes avait été plus judicieux et la traduction plus heureuse. On déplore, en effet, que l'auteur sacrifie deux pages précieuses de son livre à un poème de Souris, ou de telle autre incontestable médiocrité. En revanche Cavafis y figure avec deux poèmes seulement et Malakassis avec trois, ce qui porte à croire que ces deux poètes sont placés dans l'estime de l'auteur au niveau de M. Zervos ou de M. Skipis. On ne saurait trop regretter pareille assimilation.

Mais ce n'est pas tant par le choix des poètes que par la manière dont il les traduit, que M. Michel semble avoir manqué le but éminemment louable qu'il se proposait. Évidemment on aurait beau jeu de relever que le mot *αἴσχος* n'est pas rendu en français par le mot «regret», encore moins par celui de «chagrin»; ni celui de l'instrument de musique dit «luterne» par «piano mécanique»; il ne faudrait pas disputer M. Michel pour des imperfections inhérentes à la tâche ingrate du traducteur, quand il se heurte à des mots aussi intraduisibles que le *καὶ ὁ γὰρ* grec.

La liberté que s'octroie le traducteur nous paraît moins excusable lorsque, pour les besoins de sa prosodie, il ajoute délibérément à ses auteurs des adjectifs, des phrases et des images qu'on chercherait en vain dans l'original. La «beauté triste» d'un célèbre poème de Porphyras y devient «triste et délicate». Le *ὄμιλος* de Palamas, qui éveille aussitôt l'image d'une masse grouillante de pauvres gens; y devient «un peuple pessimiste». Dans un poème de Varnalis l'énumération des malheurs qui pèsent sur le groupe des «enfants de la fatalité» se termine par le vers «La fille de Yavi est devenue publique»; à quoi le traducteur ajoute en un vers

de son cru: «c'est à perdre la raison». Plus bas le poète met dans la bouche de ces mêmes enfants de la fatalité les deux vers que voici:

«Σὺν τὰ σκαμπάκια κάθε πρέσβα
ὅπου μᾶς ἔβρε μᾶς παταί...»

ce qui signifie littéralement «comme des vers de terre, où que ce soit, le premier talon venu nous écrase». Le traducteur écrit:

«bousculés et mal à l'aise

nous nous écrasons comme des punaises....»

Nous avons dans ces deux vers, en raccourci, un exemple de la manière de M. Michel. Ni «bousculés» ni «mal à l'aise» ne sont dans le texte; d'autre part les «enfants de la fatalité» ne s'écrasent pas les uns sur les autres ou les uns par les autres; ils sont écrasés du dehors, ils subissent l'écrasement; et enfin l'image empruntée aux punaises — dont on pourrait du reste contester à juste titre le bon goût — est entièrement de l'invention du traducteur.

Un écart aussi prodigieux entre le texte français et l'original, une traduction aussi libre — on serait tenté de dire aussi arbitraire — auraient été parfaitement admissibles si le traducteur réussissait à renouveler le poème original, au point d'en faire une œuvre nouvelle, vivant de sa propre vie et parée de ses propres beautés; ou si, du moins, la musique des poèmes originaux était transposée dans la langue de la traduction de manière à conserver un souvenir — si faible fût-il — de l'impression d'ensemble produite par le poème original. Mais la plupart des fois il n'en est rien. À lire, dans la traduction de M. Michel, le poème, où Palamas a chanté le charme douloureux des chansons orientales — ces strophes qui sont elle-mêmes une musique orientale, par leur cadence monotone, leur mélodie traînante et la langueur du souffle on n'emporte rien de l'impression poignante produite par l'original. Les trois vers qui ouvrent et qui terminent le poème y perdent toute leur pesante tristesse et se réduisent à une simple énumération:

«Chansons Yannotes,

Chansons Smyrniotes,

Chansons Constantinopolitaines....»

Il faut signaler pourtant une réussite: c'est, à notre sens, la traduction d'un joli poème de Costas Ouranis, «Je mourrai par un triste après-midi d'automne», «je mourrai pauvrement entouré de bouquins».... M. Michel a fait là, croyons nous, un travail très satisfaisant; sa traduction conserve le ton nostalgique et désabusé du poète, elle reste humainement fidèle au texte et, par surcroît, elle se déguise à s'y méprendre en poème original.

On doit savoir gré à M. Michel de la tâche difficile et fatalement ingrate à laquelle il s'est dévoué, avec un si pur amour de notre poésie. Les poètes grecs, dont les œuvres pour la plupart n'ont pas franchi les frontières du pays, lui en sont certainement reconnaissants.

X. L.

Décès de M. P. Kastriotis Directeur du Musée National

Le Directeur du Musée National d'Athènes, M. Panayotis Kastriotis est décédé le 22 Septembre dernier. M. Kastriotis a fourni une carrière très active et très digne. Etroitement lié avec l'illustre Schliemann, il a terminé ses études à Leipzig et, de retour en Grèce, il a servi comme épheure des antiquités à Sparte, en Thessalie et à Athènes. Les fouilles qu'il a dirigées à Trikkala ont été particulièrement heureuses par la découverte qu'il y fit de l'ancien sanctuaire d'Esculape. Son catalogue descriptif des sculptures du Musée National a rendu d'appréciables services aux archéologues. Ses collègues ont été unanimes à regretter sa disparition.

* *

Le Théâtre National

La construction du Théâtre d'été et la restauration du Théâtre d'hiver ne devant être achevées que dans le courant de l'année 1932, il a été décidé que la troupe du Théâtre National en formation donnera ses représentations dans un théâtre privé de la ville, dès l'été prochain, et que pendant la saison d'hiver 1931 elle entreprendra une tournée en province.

La régie du théâtre national vient d'être confiée à M. Milt. Lidorikis, Président de la Société des auteurs dramatiques, M. Spyros Mélas ayant déclaré que ses nombreuses occupations l'empêchaient d'accepter ce poste qui lui avait été d'abord offert.

* *

La direction du Musée Benachi

La direction du Musée Benachi vient d'être confiée à M. Théodore Macridis, archéologue distingué qui pendant de longues années a rempli avec succès les fonctions de sous-directeur du Musée archéologique de Stamboul.

M. Macridis était le seul fonctionnaire officiel grec de la Turquie d'après-guerre.

* *

Décès de Panos Aravantinos.

M. Panos Aravantinos vient de succomber à une syncope de cœur, à Paris, où il était de passage.

La carrière du célèbre artiste a été brillante et courte. Ayant commencé ses études de peintre à Athènes, il les a poursuivies à Munich et à Berlin, où il s'était établi à la fin de la guerre mondiale. Engagé à l'opéra de Berlin comme metteur en scène, il devint bientôt l'un des principaux animateurs de cette illustre scène, dont il a, en quelque sorte, transformé les traditions. Il était imposé en Allemagne comme un maître, dans l'espace de quelques années.

Il meurt âgé à peine de 45 ans, et sa mort est une véritable perte pour l'art grec aussi bien que pour l'art allemand.

ROUMANIE

L'enseignement secondaire

Le Ministère de l'Instruction publique a décidé de réduire considérablement le nombre des lycées et des écoles normales. L'enseignement public ne correspondant pas, suivant les termes de l'ordonnance du Ministre, « à la structure sociale du peuple roumain ». Par la suppression d'écoles secondaires classiques on désire pousser la jeunesse vers les études et les occupations pratiques.

Ce serait une grande question de savoir — et la chose mériterait d'être spécialement étudiée — si dans l'état actuel de la civilisation balkanique la suppression graduelle de l'humanisme serait à souhaiter.

TURQUIE

Les écoles minoritaires

Par une décision du Conseil des Ministres une section spéciale vient d'être instituée, auprès du Ministère de l'Instruction publique, pour les questions concernant les écoles des minorités.

BIBLIOGRAPHIE

D. MICHEV et BORIS PETKOV. *La Fédération Balkanique*. Origine, développement et perspectives actuelles. Sofia 1930.

A l'occasion de la Conférence balkanique d'Athènes, M. Dimitri Michev, publisiste, membre de l'Académie bulgare des Sciences, aidé par M. Boris Petkov, docteur en droit et secrétaire de l'Association pour la Paix et la Société des Nations a écrit une brochure d'une grande actualité.

Les auteurs y passent en revue l'évolution de l'idée de la Conférence Balkanique à travers l'histoire du peuple bulgare et concluent en affirmant que la Fédération Balkanique constitue pour les Bulgares « l'incarnation de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité et d'humanité auxquelles durant des siècles ils avaient aspiré ».

Mais, poursuivent les auteurs, une fédération balkanique comprenant des millions de minoritaires sans droits nationaux, sans droits d'hommes qui sont contre l'exécution préalable des traités concernant les minorités, sont aussi contre la paix et contre la fédération balkanique ».

MOHAMED EFFENDI SABRH: *L'Empire Egyptien sous Mohamed Ali et la Question d'Orient 1811-1849*. Chez Geuthner. Paris 1930.

PANTELOS KERKINIS: *L'indigénat hellénique en Egypte*. Alexandrie 1930.

RADOS RADOPOULOS: *Le roi Fouad Ier et l'Egypte renaissante* suivi d'une *Histoire succincte de Mohamed Ali et du Khédive Ismaïl*. Alexandrie 1930. (Egypte).

L'Information d'Orient. Organe des services de l'expansion Commerciale Française en Tur-

Piereda. Organe de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des métiers. — Livraison de Novembre. Zagreb. Cette excellente revue consacre son dernier numéro à l'étude des questions grecques, au moyen d'articles, signés des personnalités les plus compétentes, et d'une abondante documentation statistique.

(Facilités de paiement)

A t h è n e s

NOMS DE L'ABONNÉ	NOMBRE D'ABONNEMENTS.

CAISSE D'EPARGNE DE LA BANQUE POPULAIRE

Sécurité. Conditions avantageuses. — Rapidité dans l'expédition des affaires.



Utilisez la Pâte dentifrice «Kolynos»
Vous obtenez les avantages suivants :

- a) Désinfection et antiseptie absolues de la bouche ;
- b) Une sensation persistante et agréable de fraîcheur dans le palais ;
- c) Une grande économie d'argent, puisqu'un tube de

KOLYNOS
dure deux fois autant que tout autre dentifrice contenant la même quantité de pâte.
Dépôt permanent chez
Maurice Faraggi
Rue Euripidou 4
Athènes

201

MINOS G. CARYDIS

ING.

Etudes et installations de chauffage
Central

Rue Lycourgou 19 — Athènes.

CONST. BRIOLAS

Rue Chalcocondyli 14

Place Caningos 10 & 4
Athènes.

Pièces de rechange pour auto.

mobiles; dépôt

Grand dépôt

IMPRIM

Gréco - f

«SPHEN

Section de Linoty
lang

METONOS 5